



**HAL**  
open science

# Migration, Développement, Codéveloppement: quels acteurs pour quels discours?

Thomas Lacroix

► **To cite this version:**

Thomas Lacroix. Migration, Développement, Codéveloppement: quels acteurs pour quels discours?. 2009. halshs-00820369

**HAL Id: halshs-00820369**

**<https://shs.hal.science/halshs-00820369>**

Submitted on 4 May 2013

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Thomas Lacroix  
International Migration Institute  
Université d'Oxford

# Migration, Développement, Codéveloppement : quels acteurs pour quels discours ?

Rapport de synthèse européen  
Informer sur les migrations et le développement (IDEM)

Institut Panos Paris

13/03/2009

## Sommaire

RESUME .....	3
<b>INTRODUCTION.....</b>	<b>5</b>
<b>POLITIQUES MIGRATOIRES ET CODEVELOPPEMENT .....</b>	<b>6</b>
1.1. GRANDE-BRETAGNE : MIGRATION ET LUTTE CONTRE LA PAUVRETE .....	7
1.2. LES POLITIQUES DE CODEVELOPPEMENT : FRANCE, ESPAGNE ET ITALIE .....	9
1.2.1. France : entre retour et codéveloppement.....	9
1.2.2. Espagne et Italie : codéveloppement et coopération décentralisée .....	12
1.2.3. Portugal, l'ébauche d'une politique migratoire .....	14
1.3. SYNTHESE : LES MULTIPLES ECHELLES DU CODEVELOPPEMENT .....	14
<b>LA RECHERCHE SUR MIGRATION ET DEVELOPPEMENT.....</b>	<b>18</b>
2.1. GRANDE-BRETAGNE : MIGRATION ET DEVELOPPEMENT DES PAYS DE DEPART .....	20
2.2. FRANCE : CIRCULATIONS ET DEVELOPPEMENTS .....	21
2.3. PORTUGAL: UNE THEMATIQUE EMERGENTE.....	23
2.4. ITALIE : LES CHERCHEURS FACE A L'ACTUALITE DES MIGRATIONS.....	25
2.5. ESPAGNE: MIGRATION ET CODEVELOPPEMENT .....	26
2.6. SYNTHESE : VERS UNE RECHERCHE EUROPEENNE SUR LA MIGRATION ET LE CODEVELOPPEMENT .....	28
<b>LES ACTEURS DE LA SOCIETE CIVILE .....</b>	<b>30</b>
3.1. GRANDE-BRETAGNE : LE DENI DES ONG .....	31
3.2. FRANCE, ESPAGNE ET ITALIE: LE MARCHANDAGE DU CODEVELOPPEMENT .....	33
3.2.1. Les relations entre associations de migrants, ONG et pouvoirs publics .....	33
3.2.2. Les discours des ONG et des associations de migrants.....	35
<b>LES MEDIAS : UNE VISION CONTRASTEE DE LA RELATION MIGRATION ET DEVELOPPEMENT .....</b>	<b>39</b>
<b>SYNTHESE ET RECOMMANDATIONS: REPENSER LE CODEVELOPPEMENT .....</b>	<b>43</b>
5.1. DEFINIR LE CODEVELOPPEMENT.....	44
5.2. LE CODEVELOPPEMENT : INSTRUMENT DE CONTROLE DES FLUX, DE DEVELOPPEMENT OU D'INTEGRATION ? ...	45
5.3. LEGITIMER LA PRESENCE IMMIGREE PAR LE DEVELOPPEMENT .....	48
RECOMMANDATIONS.....	50
BIBLIOGRAPHIE.....	52

## Résumé

Ce rapport est la synthèse des recherches effectuées par les équipes du programme IDEM (Informers sur le Développement et les Migrations). Les recherches ont été conduites par cinq ONG réparties sur cinq pays européens : le CEIPAZ en Espagne, COSPE en Italie, le CIDAC au Portugal, Connection for Development au Royaume-Uni et le Forim en France. Le programme vise à dresser un état des lieux du débat sur les interactions entre migration et développement et, sur cette base, proposer des pistes pour améliorer la perception de la migration en Europe en l'associant avec le développement des pays d'accueil et d'origine. La revue de la littérature et des débats porte sur les sphères politiques, scientifiques, associatives et médiatiques dans chacun des cinq Etats considérés.

Tout d'abord, l'étude met en évidence le décalage qui existe entre l'effervescence des discours politiques et scientifiques sur la question des migrations et du développement et la pauvreté des dispositifs effectivement mis en œuvre sur le terrain par chacun des Etats. Ce décalage s'explique par la suspicion qui règne à l'égard du codéveloppement dans certains pays comme la France, l'absence de volonté politique et la focalisation sur des objectifs sécuritaires.

Les natures et les objectifs des programmes de codéveloppement diffèrent en fonction du niveau de mise en œuvre. Pour l'Etat, le codéveloppement s'inscrit dans une stratégie globale de contrôle des flux tandis que pour les collectivités territoriales, il vise à l'insertion des populations migrantes sur le territoire d'accueil.

Sur le plan scientifique, on constate un effort de recherche soutenu sur les relations entre migration et développement depuis ces quinze dernières années. Ces recherches sont fortement influencées par les approches politiques des pays respectifs. D'un point de vue strictement épistémologique, les approches anglo-saxonnes du transnationalisme, de la Nouvelle Economie de la Migration de Travail (NELM) ou de la « Poussée migratoire » (Migration hump), domine le champ des analyses. Seule la France se distingue avec un regard particulier sur les circulations migratoires.

L'analyse en terme de codéveloppement, en raison de sa bidirectionnalité, tend toutefois à brouiller les frontières entre intégration et développement, ce qui laisse supposer l'émergence future de nouveaux cadres théoriques.

En ce qui concerne le milieu associatif, l'inscription des associations de migrants dans le champ de la coopération internationale transforme les relations diasporas/Etats/ONG. Cette insertion est encouragée par les Etats à la recherche de partenaires diasporiques pour la mise en œuvre de leur propre politique. Cette inscription se produit la plupart du temps sous l'égide des ONG nationales. La formalisation d'un partenariat migrants/ONGs/Etat s'accompagne d'une demande de reconnaissance. Ce discours des associations de migrants fait entrer dans un champ politique des pratiques préexistantes spontanées, informelle et apolitiques. Ce discours diffère d'un acteur à l'autre, mais est sous-tendu par la volonté de justifier une existence légitime articulée sur plusieurs Etats à la fois.

Quant aux médias, les travaux ne font que constater la place très mineure de la relation migration et développement dans le traitement journalistique. L'image de la migration donnée par les médias est elle-même ambivalente. Les migrants sont appréhendés soit comme une menace, comme des victimes, et, plus rarement, comme des acteurs. Le traitement de la migration est également fortement empreint d'événementiel et de sensationnalisme, ce qui contribue à

présenter le phénomène migratoire comme pathos social. Il semble difficile de contrevenir à cette situation dans la mesure où elle est moins liée à une volonté éditoriale qu'à la structure même de la production de l'actualité médiatique. Dans ce contexte, la relation migration et développement est la grande absente du traitement médiatique des migrations, et ce, en dépit même de la vivacité des débats dans les autres secteurs de la société. Il est donc urgent de créer des passerelles entre ces secteurs afin de permettre une meilleure circulation de l'information.

En conclusion, ce rapport liste une série de recommandations destinées à une meilleure prise en compte du rôle de la migration dans le développement des pays d'accueil et d'origine. Celles-ci se déclinent en trois temps : renforcer la place des associations de migrants sur l'espace public et le champ de la coopération en Europe ; agir sur les discours médiatiques en facilitant l'accès à l'information ; repenser l'action publique en ré-explorant les passerelles entre développement et intégration.

# Introduction

La perception de la migration en Europe souffre d'une méconnaissance de son rôle dans le développement. Cela peut paraître paradoxal si l'on tient compte de l'effervescence des débats autour de cette question dans les sphères scientifiques, politiques et associatives. C'est à partir de ce constat que le programme IDEM vise à dresser un état des lieux du débat sur les relations entre Migrations et Développement en Europe. Une meilleure connaissance des termes de ce débat permettrait à la fois de déconstruire les stigmates générateurs de discrimination et de susciter des politiques raisonnées, à l'encontre des sirènes alarmistes et sécuritaires auxquelles les décideurs sont enclins à céder.

Cette recherche s'étend sur cinq pays européens : la France, le Royaume-Uni, l'Espagne, le Portugal et l'Italie. L'analyse se concentre sur quatre catégories de discours et pratiques : scientifique, politique, associatif et médiatique. L'ambition de ce programme est d'identifier les principaux thèmes débattus au niveau de chaque pays et d'analyser leur évolution. Le présent rapport est une synthèse comparative des travaux rédigés au niveau national par les partenaires du programme IDEM. La comparaison vise, en premier lieu, à mettre en exergue les points communs et les divergences d'un domaine à l'autre (recherche, pouvoir public, société civile et médias) et d'un pays à l'autre. Elle permet, en second lieu, de dégager les articulations entre les différentes sphères discursives. Ce travail de mise en perspective éclaire le passage de la relation *Migration/développement* comme problématique scientifique au *codéveloppement* comme champ politique.

Cette réflexion s'articule en cinq temps. Nous présenterons successivement les discours et les pratiques des différentes catégories d'acteur. En conclusion, ce travail se clôture par une série de recommandations pour permettre une meilleure prise en compte du rôle positif des migrations dans la perception publique du phénomène migratoire.

# Politiques migratoires et codéveloppement

Les politiques s'appuyant sur la migration comme instrument de développement sont loin d'être une nouveauté. Cette thématique apparaît et disparaît de l'agenda des décideurs de façon récurrente depuis quarante ans en fonction du contexte économique (De Tapia 2008). Les dispositifs politiques mis en œuvre au niveau national dans le but d'associer les populations migrantes aux efforts de développement s'inscrivent dans un contexte international de réflexion plus globale sur cette question. Les organisations internationales telles que la Banque Mondiale, l'Organisation des Migrations Internationales ou l'ONU sont les principaux moteurs de cette réflexion. L'engouement récent qui a marqué cette dernière décennie est lui-même lié à la croissance spectaculaire des transferts monétaires Nord/Sud. Leur montant a plus que doublé au cours de la première moitié des années 2000 et s'élevaient à 252 milliards de dollars en 2007. De plus, des travaux menés par la Banque Mondiale (Ozden & Schiff 2007; World-Bank 2007), et d'autres institutions internationales ont mis en lumière les effets positifs de ces transferts sur le niveau de pauvreté, contredisant ainsi les critiques des analyses pessimistes qui voyaient dans la migration un processus de reproduction des inégalités. Une série de conférences internationales organisées par l'ONU (le Dialogue de Haut Niveau, sur les Migrations et le Développement, New York, 2006), le Forum Global sur les Migrations Internationales (Bruxelles, 2005), La conférence de Bellagio (Turin, 2007) et d'autres événements, ont généralisé l'intérêt pour la question. La nécessité d'une gestion concertée des migrations par les pays du Sud et du Nord et au profit d'un développement partagé (stratégie win-win-win) semblait faire consensus parmi les décideurs politiques, jusqu'à ce que la crise économique internationale ne vienne reléguer ces orientations en arrière-plan des priorités.

Nous présentons ici l'évolution des politiques de codéveloppement initiées par chacun des Etats étudiés. Nous distinguons ici le cas de la Grande-Bretagne qui tente d'intégrer la migration dans sa politique de coopération au développement et l'Espagne, l'Italie et la France qui ont explicitement adopté le codéveloppement dans une optique de gestion des flux migratoires.

## 1.1. Grande-Bretagne : migration et lutte contre la pauvreté

La lutte contre la pauvreté est devenue le mot d'ordre de la politique de coopération britannique lors de la prise de pouvoir des travaillistes en 1997. DFID (Department for International Development), le Ministère de la coopération anglais a publié une série de livres blancs sur la question : *Eliminating world poverty: a challenge for the 21st century* en novembre 1997 (DFID 1997), *Getting it right together* (2001), *Moving out of poverty : making migration work for poor people*(2007). Ces documents définissent la politique de coopération et placent les migrations au premier rang des instruments de lutte contre la pauvreté dans les pays du Sud. Le livre blanc publié en 2007, précédé de la conférence de Londres intitulée *Making Migration Work for the Developing World* (juin 2007), précise les grandes lignes autour desquelles s'articulent la stratégie de DFID en la matière. Ce travail met en évidence l'importance de distinguer les différents types de migration, avec un accent particulier pour les migrations forcées, les femmes et enfants et les migrations Sud/Sud qui constituent des catégories particulièrement liées aux phénomènes de pauvreté. Cette politique s'articule autour de deux axes principaux : l'inscription des organisations de migrants dans la politique de coopération et la facilitation des transferts migratoires. Nous présentons ici les deux axes de cette politique.

Dès 1997, la politique de coopération de DFID intègre le savoir-faire des migrants comme un instrument de développement<sup>1</sup>. Mais il faut attendre 1999 pour que se mette en place une consultation des acteurs du développement incluant un sous-groupe d'organisations de migrants, le DAWG (Development Awareness Working Group). Le décalage entre les attentes de ces acteurs et les objectifs des pouvoirs publics ont poussé DFID à financer la création de Connection For Development (CfD), une plateforme regroupant les associations de migrants impliquées dans le développement de leur pays d'origine. En avril 2003, est voté un plan de financement de trois ans, le *Strategic Grant Agreement* (SGA), à hauteur de 750 000 £. L'objectif du CfD est principalement de sensibiliser les organisations de migrants à la question du développement (seule une minorité d'entre elles est active dans ce domaine), et de leur fournir la possibilité

---

<sup>1</sup> *Build on the skills and talents of migrants and other members of ethnic minorities within the UK to promote the development of their countries of origin*, DFID. 1997. *Eliminating world poverty: a challenge for the 21st century. Livre blanc*, Department for International Development, Londres

d'accéder aux sources de financement. Jusqu'ici, ces efforts n'ont eu qu'un succès limité puisque les organisations de migrants demeurent largement minoritaires parmi les candidats aux financements de la coopération (De Haas 2006a p. 62). Le SGA ne fournit cependant pas de financement pour les projets au Sud. En dehors du CfD, DFID a également intégré des organisations diasporiques dans une série de Plan d'action pays (Country Action Plan) avec le Bangladesh, le Pakistan, le Nigeria et l'Inde (De Haas 2006ap. 62). Enfin, dans le domaine des migrations qualifiées et de l'investissement productif, DFID a soutenu l'initiative AfricaRecruit<sup>2</sup> depuis 2002, lancée par le NEPAD (Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique) et le Commonwealth.

Le second versant de la politique britannique vise à faciliter les transferts vers les pays d'origine. Un groupe de travail sur les transferts a permis la mise en place d'un site internet destiné à fournir aux migrants les informations pour transférer de l'argent au meilleur coût ([www.sendmoneyhome.org](http://www.sendmoneyhome.org)). Les migrants résidant en Grande-Bretagne envoient environ 2,3 milliards de livres sterling par an (note d'info, p.7)<sup>3</sup>. A l'échelle internationale, DFID est partie prenante de différents processus engagés avec des Etats du Sud (*Remittance Country Partnership*, incluent le Ghana, Nigeria et Bangladesh), des organisations internationales (*Inter-Agency Remittances Task Force*, *Remittances Principles Task Force*) et partenaires privés telles que les compagnies de transferts (*UK Remittances Working Group*).

Les débats concernant les relations entre migration et développement se déroulent essentiellement au niveau du Ministère de la coopération. Le Ministère des Affaires Etrangères et surtout le Ministère de l'Intérieur semblent n'avoir été inclus que de façon marginale dans ces discussions. Le fait que la politique d'entrée et de séjour des étrangers soit totalement déconnectée de la prise en compte des impacts sur le développement est révélateur de ce fossé. Au début des années 2000, la Grande-Bretagne est l'un des seuls Etats à ne pas avoir imposé de restriction aux travailleurs issus des pays nouvellement entrés dans l'Union Européenne, au premier rang

---

<sup>2</sup> [www.africarecruit.com](http://www.africarecruit.com)

<sup>3</sup> Les références faites aux rapports des partenaires sont signalées dans le texte entre parenthèse. Note d'info est une référence faite à une note d'information (activité 4 du programme IDEM), Bilan au Bilan analytique des connaissances (activité 6). Lorsque cela est nécessaire, le pays est également indiqué.

desquels, la Pologne. La mise en œuvre récente de la délivrance des visas à points<sup>4</sup> renforce la sélection des candidats en fonction de leur compétence. La politique migratoire est clairement destinée à satisfaire les besoins en main-d'œuvre hautement qualifiée de l'économie britannique, sans considération du capital humain des économies des pays de départ (note d'info, p 3). Il en va de même pour la politique d'intégration qui est, depuis les attentats du 11 septembre de New York et du 7 juillet à Londres, guidé par le souci de « cohésion sociale ». Dans ce contexte, les spécificités communautaires et les liens avec le pays d'origine sont jugés suspicieux et potentiellement vecteur de division. La question de la relation entre intégration et codéveloppement est absente des débats britanniques, contrairement à ce qui se passe dans les autres Etats européens.

## **1.2. Les politiques de codéveloppement : France, Espagne et Italie**

Le concept de codéveloppement fut inventé en France dans les années 1970, au sein des cercles tiers-mondistes du parti socialiste. Mais c'est en 1997, que le rapport Sami Nair donne au terme son acception courante (Nair 1997). La pratique du codéveloppement s'est ensuite diffusée en Europe du Sud, dans les nouveaux pays d'immigration. L'Espagne et l'Italie l'ont mis en œuvre essentiellement comme une dimension de la coopération décentralisée.

### **1.2.1. France : entre retour et codéveloppement**

La politique française de codéveloppement en France s'inscrit dans une histoire qui débute à la fin des années 1970 avec la mise en place des premières aides au retour. L'échec de cette politique a conduit le gouvernement à relancer une réflexion sur les relations entre migration, développement des régions d'origine et savoir-faire des migrants. La première moitié des années 1990 fut une période de consultation des différents acteurs concernés et d'expérimentation sur le terrain<sup>5</sup>.

---

<sup>4</sup> La délivrance des visas est conditionnée à l'obtention d'un certain nombre de points attribués en fonction de la qualification, l'âge ou la situation familiale et financière des demandeurs.

<sup>5</sup> le PDLM, Programme de Développement Local Migrations. L'expérience fut conduite entre 1996 et 1998 dans la région de Kayes, principale zone de départ vers la France. Il s'agissait d'un programme d'aide au montage de projet

Le codéveloppement en France a donc d'abord été marqué par sa filiation avec les aides au retour. Cette filiation explique la suspicion dont cette politique est d'emblée marquée parmi les acteurs de la société civile et les chercheurs (Daum 1998a; Guengant 1996). La critique est par ailleurs centrée sur le présupposé selon lequel le développement des zones de départ est à même de fournir une alternative à l'émigration et donc de diminuer les flux. Cette corrélation est fautive sur le court terme. A l'inverse, il est maintenant établi que le développement accélère les flux migratoires notamment en déstabilisant au niveau local les structures de production.

En 1997, suite à l'arrivée de la gauche au pouvoir, l'universitaire Sami Nair est chargé de rédiger un rapport définissant les orientations de la politique de codéveloppement. Le rapport lui-même reste prudent. Il affirme d'emblée que le codéveloppement n'a pas pour objet le retour des migrants, tout en faisant de la maîtrise des flux par le développement des pays d'origine un objectif à atteindre. Par ailleurs le rapport définit une politique à multiples facettes, incluant non seulement l'administration centrale, mais également collectivités territoriales, associations, entreprises et universités. Le rapport contient donc les ferments d'une politique multiforme.

Suite aux recommandations du rapport Nair en 1997, fut créée la MICOMI (Mission Interministérielle Codéveloppement et Migrations Internationales) chargée de mettre en place les dispositifs de cette politique.

Toutefois, dès 1998, son action fut perturbée lorsque le gouvernement chargea l'organisme d'accompagner le retour des déboutés de la vague de régularisation qui eut lieu cette même année. Elle fut dès lors durablement discréditée aux yeux de ses partenaires tant associatifs que publics. Cette institution fut supprimée lors de l'alternance politique. En parallèle, une seconde série de consultations furent conduites, incluant cette fois les représentants des associations de migrants. Ces discussions débouchèrent sur la création en 2001 du Forim, une plateforme associative d'OSIM (Organisations de Solidarité Internationale issue des Migrations) chargée de représenter ces organisations de migrants auprès de leurs partenaires publics et privés.

La deuxième moitié des années 1990 fut également marquée par plusieurs initiatives de coopération décentralisée impliquant des populations migrantes : entre le Nord-Pas-de-Calais et Saint Louis du Sénégal, entre la Seine Saint Denis et Figuig au Maroc, entre Montreuil et la région de Kayes, ou, plus récemment, la ville de Paris (Bilan, Italie, p. 9) et Cités Unies de

---

ciblant les émigrés ayant déjà effectué leur retour au pays et ceux désireux de le faire.

France, une association qui fédère les villes jumelées, contribuèrent à promouvoir l'insertion des migrants dans les opérations de coopération décentralisée.

En 2002, le nouveau gouvernement remplaça la MICOMI par un ambassadeur du codéveloppement, chargé de négocier la mise en place de nouveaux dispositifs avec les pays d'origine. Rattaché administrativement au secrétariat général du Ministère des Affaires Etrangères, il a un rôle de conception, de coordination, de dialogue avec les associations de migrants ; la mise en œuvre des projets est assurée par les services du ministère. En 2003, le gouvernement fixe les grandes lignes de cette politique. Elle est structurée autour de trois axes :

- l'appui aux projets de développement initiés par les migrants dans leur pays d'origine, avec ou sans retour de la part des concernés,
- la mobilisation des compétences des migrants qualifiés : le programme Interpares permet la création de doubles chaires dans les pays de départ et d'installation,
- la mobilisation de l'épargne des migrants en facilitant les transferts monétaires. Dans cette optique, le ministère de la coopération initia la création d'un site internet [www.voidargent.fr](http://www.voidargent.fr) (sur le modèle du site anglais [www.sendmoneyhome.co.uk](http://www.sendmoneyhome.co.uk)) proposant des informations pour transférer de l'argent au meilleur coût.

La création du nouveau Ministère de l'Immigration, de l'Identité Nationale et du Codéveloppement par Nicolas Sarkozy en 2006 est le dernier volet de cette évolution de la politique française de codéveloppement. Les grandes lignes qui définissent les orientations de ce nouveau ministère ne sont pas encore clairement définies, ce qui contraste fortement avec ses actions en matière de lutte contre l'immigration clandestine.

Ce panorama reste incomplet. La politique de codéveloppement, mobilise par ailleurs une multitude d'acteurs. Plusieurs autres programmes conduits par l'Agence Française de Développement ou la Mission de la Coopération Non Gouvernementale (MCNG) du Ministère des Affaires Etrangères ont également inclus des partenaires migrants. Par exemple, le Programme Concerté Maroc<sup>6</sup> soutenu par la MCNG finançait des programmes portés conjointement par une association basée en France (issus de l'immigration ou non) et une

---

<sup>6</sup>, [www.pcm.ma](http://www.pcm.ma).

association basée au Maroc dans le but de consolider des relations associatives transnationales. Le programme a réuni 19 associations françaises et 36 marocaines entre 2002 et 2005. Enfin, nous avons également déjà évoqué l'engagement de certaines collectivités territoriales sur cette question.

Les remaniements institutionnels incessants et la multiplicité des acteurs publics présents (ministères, agences de coopération, collectivités locales) contribuent à rendre cette politique particulièrement illisible. Quant à mesurer l'impact des plans mis en œuvre et les fonds mobilisés pour soutenir les associations de migrants, ce fut la mission confiée à l'équipe sénatoriale de Caroline Tasca. Le rapport lui-même s'est montré très critique sur les résultats obtenus au regard des fonds alloués. En l'état actuel, elle reste une politique à l'état de « prototype », « enfermée dans un réduit du Ministère de l'immigration » (Tasca et al 2007, p. 49)

### 1.2.2. Espagne et Italie : codéveloppement et coopération décentralisée

L'Espagne et l'Italie sont deux pays d'immigration à la fois récente et massive. Tous deux ont attiré des flux en provenance du Maghreb (Maroc, Tunisie), d'Afrique de l'Ouest (Mali, Sénégal), d'Europe de l'Est (Roumanie, Ukraine, Albanie) et, pour ce qui concerne l'Espagne, d'Amérique Latine (Equateur, République Dominicaine).

Dans un contexte de croissance et de besoin de main-d'œuvre, notamment dans l'agriculture, ces pays ont géré les flux d'immigration en alternant mesures restrictives et campagnes de régularisation.

Une dernière caractéristique commune qui influe sur la mise en œuvre des politiques de codéveloppement dans ces deux pays est le haut degré de décentralisation des structures politiques. Dans les deux cas, le codéveloppement est étroitement lié à la coopération décentralisée.

Parce qu'il est d'abord mis en œuvre par des pouvoirs publics locaux, les codéveloppements italiens et espagnols sont le support d'une interaction directe entre les associations de migrants et les promoteurs des dispositifs. Les acteurs mettent en avant les dynamiques d'intégration dont les projets de développement sont le moteur.

La note d'information de COSPE rapporte les exemples d'une ville italienne (Milan), de deux villes espagnoles (Madrid et Barcelone) et enfin d'une ville française, Paris. Le principe de ces

dispositifs est de cofinancer des projets d'organisations de migrants au profit des régions d'origine. La spécificité de ces programmes est de lier les projets à l'intégration des acteurs dans la société d'accueil. Ainsi, le programme madrilène insiste sur les bénéfices que tirent les porteurs de projets en termes de formation professionnelle. La mairie entend le codéveloppement comme un instrument d'action pour améliorer la vie en commun (Bilan, p.30). En Catalogne, l'approche adoptée par le *Fons Catalá de Cooperació*<sup>7</sup> encourage la mobilisation des migrants dans le cadre d'une « nouvelle citoyenneté ». A Paris, les projets soutenus sont choisis en fonction de la « qualité et pertinence des actions d'intégration des populations étrangères en France et leur articulation avec les actions de développement ». Enfin, à Milan, l'un des objectifs majeurs du dispositif est de valoriser l'ancrage des migrants sur leur territoire d'accueil. (Bilan, Italie, p12). Cet exemple n'est pas isolé. En 2006, il y avait une soixantaine d'opérations trans-régionales et translocales en cours en Italie (De Haas 2006a p.88). En Espagne, le contexte spécifique de la décentralisation affecte les dispositifs de codéveloppement. Les régions misent sur la dimension intégratrice du codéveloppement tout en instrumentalisant cette politique pour développer leur compétence en matière de relations internationales (c'est particulièrement vrai pour la Catalogne et le Pays Basque). Le codéveloppement s'insère donc dans une stratégie de positionnement vis-à-vis de l'Etat central.

Au-delà de ces points communs, les politiques de codéveloppement en Espagne et en Italie présentent aussi des aspects propres.

En Espagne, la politique de codéveloppement est également mise en œuvre au niveau de l'Etat central. Toutefois, l'administration centrale perçoit le codéveloppement avant tout comme un instrument de maîtrise des flux, de développement des régions d'origine et d'aide au retour. Les mesures sont orientées vers les pays de départ (retour, utilisation rationnelle des transferts d'argent, renforcement de l'investissement productif). Comme en France, l'intégration est une thématique absente des dispositifs au niveau national.

En Italie, l'OIM a mis en œuvre un dispositif destiné à accompagner les migrants dans leur projet de retour. Le programme MIDA (Migration et Développement en Afrique) est présenté à travers les exemples sénégalais et ghanéens en Emilie Romagne. Ce programme fut lancé en 2001 en

---

<sup>7</sup> [www.fonscatala.org](http://www.fonscatala.org)

collaboration avec l'Organisation de l'Union Africaine. Il est destiné à encourager le transfert de compétence et faciliter le réinvestissement du capital humain dans les pays d'origine. MIDA Région des Grands Lac en Belgique et MIDA Italie sont les deux plus importants programmes. MIDA Italie a été financé à hauteur de 520 000 €. Le rapport italien montre que les tissus associatifs des communautés ghanéennes et sénégalaises sont parfaitement intégrés dans la vie publique locale et entretiennent depuis longtemps des relations à la fois avec les autorités publiques et les syndicats. Cette insertion est la clé de réussite des projets MIDA. A l'inverse, une opération menée avec la communauté éthiopienne a échoué en raison du manque d'intérêt de la communauté installée en Italie et des autorités éthiopiennes (De Haas 2006a, p. 21)

### 1.2.3. Portugal, l'ébauche d'une politique migratoire

Le Portugal a été et demeure l'un des grands pays d'exportation de main-d'œuvre de l'Union Européenne. Les premiers flux d'immigration datent des années 1960, mais ce n'est qu'au cours des années 1990 que le phénomène est devenu suffisamment important et diversifié pour qu'une politique migratoire soit envisagée. La première loi est adoptée en 2003. Suite à une révision de la loi sur la nationalité (2006), le Parlement a adopté deux lois sur l'accès et le séjour des immigrants. En partie sous la pression des instances européennes, le volet sécuritaire est graduellement renforcé : définition restrictive du concept de famille, traitement différencié des immigrants en fonction de leur origine européenne ou extra-européenne (Fonseca et al 2005).

Dans ce contexte, il n'existe pas, à l'heure actuelle, de politique liant immigration et développement des pays d'origine. La thématique a récemment émergé sous l'influence des débats internationaux sur la question (Dialogue de Haut niveau des Nations Unis, Forum Global des Migrations, sommets Europe-Afrique et Europe-Amérique latine, etc.). La politique de coopération au développement est-elle même en phase de construction (document stratégique adopté en 2005).

## 1.3. Synthèse : les multiples échelles du codéveloppement

Les politiques de codéveloppement sont de trois ordres : accompagnement des retours volontaires, amélioration des transferts (financier, de compétences et investissements productifs),

et soutien des organisations de migrants. Ce dernier champ est essentiellement constitué de mesures visant à l'amélioration du tissu associatif, au soutien des projets de développement et la création de plateformes représentatives. Pour être complet, il faudrait distinguer au sein de chacune de ces catégories les mesures qui s'adressent aux migrants qualifiés et non-qualifiés. Ces trois types de mesure se retrouvent sous diverses formes dans tous les pays étudiés, à l'exception de la Grande-Bretagne qui n'a pas mis en place d'aide au retour accompagné. Mais plus que la différence des approches d'un pays à un autre, c'est la différence des codéveloppements d'une échelle à l'autre qui retient notre attention. Les dispositifs de codéveloppement changent de nature selon le niveau auquel ils sont mis en œuvre. Il convient de distinguer entre d'une part, le niveau local, dans le cadre de la coopération décentralisée, et au niveau national, dans un cadre de gestion des flux.

A l'échelon national, la politique de codéveloppement est fondée sur une combinaison entre développement et contrôle des flux. Dans cette optique, le soutien des projets de migrants est souvent associé avec une obligation de retour (en Espagne) ou encore motivé par l'idée que le développement est la clé pour contenir les flux migratoires (France). D'une façon globale, cette approche du codéveloppement semble enfermée dans une impasse. En dépit de l'abondance de recherche et de débat visant à définir et faire avancer cette approche, les résultats sont minimes. La remarque de Caroline Tasca reléguant le codéveloppement dans un réduit de la politique migratoire semble valide à l'échelle européenne. Ce décalage entre discours et pratique est largement dû à la méfiance des acteurs de la migration et des Etats d'origine à l'égard de cette politique. Cette réputation de « visage humanitaire d'une politique sécuritaire » a été maintes fois accréditée par le passé. Nous avons cité l'exemple de la MICOMI qui a reçu la charge de la reconduction des déboutés de la régularisation de 1998. Il faut noter par ailleurs que la coopération au développement est de plus en plus utilisée comme la contrepartie du bon vouloir des pays d'origine de participer à la lutte contre l'immigration clandestine. Deux exemples récents l'atteste : l'Italie construit une autoroute en Libye en échange de la création de patrouilles conjointes italo-libyenne en Méditerranée<sup>8</sup> ; l'Espagne construit des écoles en Gambie pour la

---

<sup>8</sup> Le figaro, 1er septembre 2008

même raison<sup>9</sup>.

La Grande-Bretagne a, quant à elle, développé une démarche propre en refusant de reprendre à son compte le concept de codéveloppement. La démarche de DFID est davantage d'appréhender les interactions entre migration et développement dans leur globalité et de privilégier l'engagement du secteur privé et associatif au soutien direct. Dans cette optique, le Ministère a cherché, d'une part, à améliorer les compétences des organisations de migrants afin qu'elles puissent entrer dans le champ de la coopération, et, d'autre part, à lever les obstacles à la circulation des capitaux et à l'investissement des migrants. Le gouvernement s'abstrait ainsi des critiques soulevée par l'approche sécuritaire du codéveloppement. Pour autant, au regard du bilan de ses engagements, le Département s'est borné à produire une expertise par le financement de programmes de recherche<sup>10</sup>, par la multiplication de consultations et conférences et à soutenir la formation des cadres associatifs issus de la migration sans passer par le stade de la mise en œuvre d'action de soutien. Il faut y voir la volonté d'aménager les conditions d'engagement du secteur privé et associatif. Ainsi, au niveau des bureaux locaux de DFID dans les pays du Sud, la migration est rarement prise en compte comme facteur de développement. Un constat identique peut être fait au niveau des organisations internationales<sup>11</sup> où l'essentiel de la recherche a été menée (Banque Mondiale, OIM, ONU...), mais sans autre effet que des expérimentations ponctuelles (programme MIDA de l'OIM, TOKTEN de l'UNDP). On peut voir dans ce défaut de mise en œuvre plusieurs raisons : des conflits d'intérêt avec une gestion sécuritaire des flux, une mauvaise articulation entre recherche et action au sein des organisations publiques, désintéressement des Etats du Sud comme le montre un étude sur les *poverty reduction policy papers* en Afrique (Black 2004). Ou peut-être ce manque de volonté politique est-il lié à la conscience que le codéveloppement et les migrants ne peuvent constituer à eux seuls une réponse aux problèmes de développement des zones de départ (Vaneekhaute 2002).

Toutefois, une approche alternative du codéveloppement prend consistance au niveau des

---

<sup>9</sup> El Pais, 10/03/2009

<sup>10</sup> Le travail du centre de recherche financé par DFID, le Development Research Centre on Migration, Globalisation and Poverty est présenté dans la section suivante

<sup>11</sup> Pour un panorama des actions entreprises par les organisations internationales en matière de codéveloppement, voir De Haas H. 2006a. Engaging diasporas. How governments and development agencies can support diaspora involvement in the development of their origin countries, International Migration Intitute (IMI), University of

collectivités locales. Cette approche substitue à la combinaison développement/contrôle celle de développement/intégration. Cette démarche s'inscrit dans une évolution de la gouvernance locale en Europe avec l'élargissement des prérogatives des collectivités, parfois dans une perspective de renforcement régionaliste contre l'Etat central.

La définition du codéveloppement mise en avant par les collectivités locales insiste sur la bidirectionnalité de cette politique. Les dispositifs doivent bénéficier aux territoires et de départ sous forme de développement et d'accueil sous forme d'intégration. Au-delà de son caractère bidirectionnel, l'engagement des migrants est conçu comme le ferment d'une intégration fondée sur une citoyenneté qui n'est pas simplement double et juxtaposée, mais transnationale et reliée.

Il faut noter à ce stade l'absence d'engagement des collectivités britanniques sur la thématique du codéveloppement. Cela est d'autant plus remarquable que les municipalités sont les principaux acteurs de la mise en œuvre de la politique d'intégration du pays (Joppke 1999; Solomos 2003). Toutefois, le pays n'a pas connu un effort de transformation de la gouvernance locale dans une mesure semblable à celle de l'Europe continentale. Les communes ne disposent pas des mêmes prérogatives en matière de coopération internationale.

# La recherche sur Migration et Développement

La recherche sur les migrations s'est construite autour de trois axes principaux: (1) les relations interethniques dans les pays d'accueil, (2) la circulation et les socialités qui se nouent entre les pôles d'arrivée et de départ, (3) les causes et conséquences de la migration du point de vue des pays d'origine. Historiquement, la relation entre migration et développement a d'abord concerné le troisième axe. Les chercheurs, en particulier les économistes classiques ont vu dans le différentiel de développement entre les Etats d'accueil et de départ le déterminant principal des migrations. Au cours des années 1960 et 1970, accompagnant la dynamique de décolonisation et de construction des économies du tiers monde, les migrations furent analysées soit comme un instrument de développement soit comme le symptôme d'une dépendance à l'égard des pays du Nord. Plus récemment, à partir des années 1990, la question du développement s'est étendue aux autres domaines de la recherche sur les migrations. A l'échelle transnationale, chercheurs et décideurs politiques s'interrogent sur le rôle des diasporas dans le développement des pays d'origine. Au niveau des pays d'accueil, on observe un intérêt croissant pour le rôle des migrants dans les dynamiques économiques.

Toutefois, le trait marquant de ces dix dernières années en termes de recherche fut l'effort remarquable accordé à l'analyse de l'impact des transferts sur les pays d'origine (Carling 2008). La croissance des transferts financiers est en grande partie à l'origine de cet engouement. La question migratoire a occupé le devant de la scène à la fois politique et scientifique, au point où les transferts ont pu être considéré par certains comme un nouveau mantra à même de résoudre les problèmes de pauvreté dans le monde (Kapur 2005). Les principales organisations internationales ayant centré une partie importante de leur effort de recherche sur la relation entre migration et développement sont la Banque Mondiale, l'OCDE et l'OIM. De nombreux travaux ont été également produits par l'ONU, le BIT et le FMI<sup>12</sup>.

---

<sup>12</sup> Une partie des ces travaux sont cités dans les différents rapports nationaux. Pour une revue plus détaillée, voir De Tapia, 2008

Un certain consensus caractérise aujourd’hui la recherche européenne sur les relations entre migrations et développement. Ainsi, les rapports pays du programme IDEM relèvent tous que le développement n’est pas considéré par les chercheurs comme une réponse aux flux migratoires. Bien au contraire, il est généralement admis que le développement entraîne, au moins à moyen terme, une augmentation des flux migratoires, à la fois pour des raisons démographiques (augmentation de la population liée aux progrès médicaux), et socioéconomiques (effondrement des structures économiques traditionnelles, afflux de ressources permettant à une couche plus importante de la population de migrer). Aujourd’hui, l’opposition entre thuriféraires et dénonciateurs des relations entre migrations et développement est terminée (de Haas 2008), les auteurs s’accordent pour reconnaître les effets hétérogènes du processus migratoire. Au-delà des effets bénéfiques, le départ de la main-d’œuvre, notamment qualifiée, peut constituer une perte sèche pour les économies du Sud. Au-delà des consensus théoriques, il existe encore de profondes spécificités nationales. En effet, les recherches conduites sur la thématique migration/développement sont largement orientées par les débats et choix politiques de ces pays. Ces deux points (consensus et spécificité) articuleront la présentation ici faite des travaux scientifiques en Europe.

Cette revue de la littérature effectuée par les équipes ne prétend pas à l’exhaustivité. Les limites de la thématique « migration et développement » ont été laissées à l’appréciation des équipes, avec pour seule instruction l’obligation de tenir compte de l’impact des migrations sur les pays d’accueil et d’origine. Il s’ensuit une forte variation entre les définitions utilisées pour les recensements de la littérature. C’est particulièrement vrai dans le cas Italien qui, à travers plus de 900 titres identifiés, inclut une grande partie de la littérature sur l’intégration. Cette diversité d’appréciation est cependant, en soit, riche d’enseignement et démontre que la limite entre ce qui relève de l’intégration et du développement des pays d’origine est floue et sujette à interprétations multiples. Les équipes se sont toutefois efforcées de rendre compte des principaux questionnements qui ont animés les recherches nationales depuis le milieu des années 1990. C’est la richesse des débats et les principaux résultats que nous essayons de présenter ici.

## 2.1. Grande-Bretagne : migration et développement des pays de départ

En Grande-Bretagne, la recherche récente sur « Migration et Développement » a été en majeure partie conduite par le Development Research Centre on globalisation and migration de l'Université du Sussex<sup>13</sup>. Ce centre est financé par DFID. Les travaux sont essentiellement dédiés à la relation entre migration et pauvreté, en ligne avec l'agenda gouvernemental. De plus, les recherches menées le sont essentiellement dans les pays du Sud, en particulier dans les quatre pays où le centre a établi un partenariat: l'Albanie, le Bangladesh, l'Egypte et le Ghana.

Les travaux portent sur les différentes formes de migration: de travail, flux de réfugiés politiques, de guerre ou environnementaux. Par exemple, Richard Black et Saskia Gent analysent la migration de retour des réfugiés issus des Balkans (Black & Gent 2004). Gupte et Mehta, partant du constat que la grande majorité des réfugiés vivent dans des villes et non dans des camps, défendent une approche centrée sur les droits pour appréhender les conditions de vie des acteurs (Mehta & Gupte 2003).

Sabates Wheeler explore l'idée selon laquelle les plus pauvres migrent localement tandis que la migration internationale serait l'apanage des foyers à revenu intermédiaire ou élevé (Sabates-Wheeler et al 2005). Les données tirées d'enquêtes conduites en Egypte et au Ghana ne confirment que partiellement cette idée. Dans tous les cas, qu'elle soit interne ou internationale, la migration est moins une fuite de la pauvreté qu'une stratégie pour diversifier les revenus du foyer. D'une façon générale, les recherches montrent que les foyers les plus démunis sont moins à même de profiter des bénéfices de la migration. Leurs ressources limitées ne leur donnent souvent accès qu'à une migration illégale, et/ou à des emplois précaires et mal rémunérés.

L'exploration du phénomène migratoire à partir des pays du Sud a conduit les chercheurs à mettre en évidence des dynamiques méconnues telles que la migration indépendante des enfants

---

<sup>13</sup> Deux autres instituts de recherche britannique consacrent une majeure partie de leurs travaux sur les interactions entre Migration et Développement. L'Institute for Public Policy research possède deux programmes sur la thématique : *Development on the move* axé sur les pays d'origine (<http://www.ippr.org.uk/research/teams/project.asp?id=2326>) et *Economics of migration* centré sur les effets de la migration en Grande-Bretagne (<http://www.ippr.org.uk/research/teams/project.asp?id=1452&pid=1452>). L'International Migration Institute est le second centre spécialisé sur cette thématique. Les travaux sont essentiellement axés sur le continent africain ([www.imi.ox.ac.uk](http://www.imi.ox.ac.uk)).

(Hashim 2005). Par ailleurs, elle révèle l'importance de la migration interne et Sud/Sud pour les économies locales.

Un autre pan de la recherche conduite en Grande-Bretagne concerne l'impact des politiques migratoires du Nord et de développement du Sud sur les relations entre migration et développement (Barber et al 2005). D'une part, on observe que les politiques restrictives, en rehaussant le coût de la migration, en la précarisant, voire, dans de nombreux cas, la rendant impossible, tendent à diminuer les bénéfices de la migration, en particulier pour les plus pauvres. Par ailleurs, une analyse des PRSPs (plans de politiques de réductions de la pauvreté) rédigés par les Etats africains montre que ces derniers ne prennent que très peu en compte la migration comme un instrument de développement ou, lorsqu'ils mentionnent la migration, c'est de façon négative, en tant que symptôme de la pauvreté à combattre (Black 2004). Cette étude révèle le décalage entre la mise en avant de la migration et des transferts migratoires comme stratégie de développement au niveau des instances internationales et la réalité de la prise en compte de cette dimension dans la mise en œuvre des politiques nationales de lutte contre la pauvreté.

Un dernier trait de la recherche britannique est le récent intérêt pour l'impact de la migration sur l'économie de la société d'accueil. Cette approche en termes économétriques des populations immigrées contraste fortement avec l'approche classique dites des *race studies* fondées sur l'analyse de l'insertion des groupes communautaires. Ainsi, un récent rapport de l'IPPR montre que l'augmentation de la main-d'œuvre immigrée sur le marché du travail n'aurait que des effets marginaux et transitoires sur les salaires (Reed & Latorre 2009). Ces recherches restent peu nombreuses au regard des travaux sur l'intégration ou le développement des pays d'origine.

## **2.2. France : circulations et développements**

Contrairement à ce qui est produit en Grande-Bretagne, les recherches de terrain sur l'impact des migrations dans les pays d'origine demeurent fragmentées et peu nombreuses. Toutefois, les chercheurs français ont développé des approches qui restent originales au regard de la recherche mondiale. Nous nous en tenons ici à un aperçu des recherches effectuées depuis une dizaine d'années. On peut schématiquement distinguer trois axes de recherches: l'impact des migrations sur les sociétés d'origine d'une part et d'accueil d'autre part, et la relation entre circulation migratoire et développement. Nous les présentons successivement ci-dessous.

L'une des principales approches de la migration en France a été celle de la circulation migratoire, c'est-à-dire de la circulation des hommes et des biens induite par le phénomène migratoire. Les activités économiques et le développement suscités par cette circulation ont été un des axes majeurs de cette recherche. La circulation des migrants entre les pays d'origine et d'accueil est en elle-même productrice d'activité économique, qu'elle soit liée aux transports de personnes et de marchandise (Charef 1999; De Tapia 1996; Ma Mung et al 1998) ou liée à des activités commerciales qui viennent se greffer autour de cette circulation. Les lieux d'étape sont eux-mêmes transformés en place marchande où s'approvisionnent les voyageurs (Gauthier 1998). Par ailleurs, une série de travaux ont été consacrés aux activités commerciales des migrants. Les réseaux commerciaux transméditerranéens ont fait l'objet d'un engouement particulier (Ma Mung et al 1996; Peraldi 2001; Tarrius 2002).

L'impact des flux migratoires sur les pays d'origine est un second axe majeur de la recherche française. Les travaux sont avant tout centrés sur l'Afrique du Nord et de l'Ouest. Cette problématique fut abordée à travers les initiatives des associations de migrants pour leur village d'origine, dans la vallée du Fleuve Sénégal et au Maroc (Daum 1998b; Gonin 1997; Lacroix 2005). Ces travaux soulignent la diversité des organisations de migrants engagées dans le développement. Dans l'exemple marocain, les organisations se déclinent en deux niveaux : les groupes de villageois expatriés porteurs de projets et les ONG de migrants mieux structurées et en mesure d'accéder aux financements publics. Nous verrons que cette distinction est essentielle pour comprendre le discours de ces acteurs (section 3.2.2.). L'impact des transferts financiers est l'objet de plusieurs études au niveau macro (Charbit & Chort 2006; Guilmoto & Sandron 2003), ou local, (Gubert 2000). Ce renouvellement de la recherche est accompagné par la mise à jour de dynamiques longtemps négligées comme les migrations Sud/Sud ou la migration des femmes (Philippe & Sow 2000). De nombreux programmes de recherche sont actuellement en cours, qu'ils soient soutenus par l'IRD (programmes FSP) ou l'INED (programme MAFE<sup>14</sup>).

En dernier lieu, les recherches concernent les relations entre l'immigration et le développement

---

<sup>14</sup> <http://mafe.site.ined.fr/>

de la société française. Les chercheurs se sont focalisés sur la question de savoir si la migration peut enrayer le déclin démographique et les manques subséquents de main-d'œuvre. Le rapport du Centre d'Analyse Stratégique, en 2006, puis l'ouvrage de François Héran mettent en avant les besoins d'une « infusion lente » plutôt qu'un recours massif à l'immigration (Héran 2007). En ce qui concerne le marché du travail, les chercheurs se sont appliqués à démontrer que la main-d'œuvre immigrée n'accroît pas le chômage parmi les populations autochtone. Elle occupe des niches professionnelles spécifiques et est elle-même créatrice d'emploi grâce à un dynamisme entrepreneurial important (Domingues-Dos-Santos 2004). Plusieurs auteurs ont souligné le rôle des immigrants sans papiers et du travail au noir dans l'économie française (Marie 1996; Montagne-Villette 1991) Rea 2001). Ils soulignent que le travail clandestin n'est pas une conséquence des migrations illégales, mais à l'inverse, un produit des structures économiques contemporaines. La libéralisation économique, l'externalisation de la production et des risques, la production à flux tendu ont encouragé une dynamique de « délocalisation sur place » (Rea, 2001). Ensuite, la question de l'intégration s'est cristallisée sur la place des jeunes issus de l'immigration dans la société française. Le bilan analytique des connaissances français cite en particulier les travaux de l'INED sur les difficultés d'insertion des jeunes nés de parents immigrés (Meurs et al 2005).

Enfin, il existe deux autres thématiques qui ont généré une importante quantité de recherche : la citoyenneté des immigrés et la question des discriminations. Ces deux sujets ont émergé à la suite d'une importante mobilisation associative depuis les années 1970. La question de la citoyenneté des immigrés a émergé à la faveur des mouvements de soutien au cours des années 1970. Elle connaît un regain d'intérêt au début des années 1990 lors de l'élaboration de la réforme de la loi sur la nationalité, puis lors de la signature des accords de Maastricht qui ouvre aux étrangers communautaires un droit de vote aux élections locales (Bouamama 1994).

### **2.3. Portugal: une thématique émergente**

La grande majorité des publications scientifiques sur l'immigration au Portugal portent sur les dynamiques d'intégration. Le travail bibliographique mené par le CIDAC a toutefois permis d'identifier 148 parutions portant sur le rôle de la migration dans le développement. Il faut noter le nombre relativement faible d'études produites par les organisations publiques ou de la société

civile (12% du total). Une seule organisation fait figure d'exception, l'ACIDI (Haut Comité pour l'immigration et le dialogue interculturel), organisme public qui a soutenu une série de recherches sur les relations entre migration et développement. Ce constat s'explique par le manque général d'intérêt pour la thématique (l'absence de production médiatique identifiée par le CIDAC en est une autre preuve), mais aussi par la faiblesse globale du tissu associatif immigré ou pro-immigrants à même de produire une information sur cette question. Ces facteurs sont à mettre sur le compte de la nouveauté du phénomène migratoire, ou plutôt, de la très récente prise de conscience de la réalité migratoire au Portugal. Les trois quarts des publications identifiées sont postérieures à l'année 2000.

En termes de contenu, ces travaux peuvent être classés en six catégories: 1. le fonctionnement des communautés transnationales, 2. le rôle économique des migrants (entrepreneuriat ethnique, place sur le marché du travail), 3. participation politique des immigrés et traitement politique des migrations, 4. la vie associative immigrée, 5. le traitement médiatique de la migration, 6. la vie culturelle des population immigrées. En terme de nationalité, ce sont les populations lusophones Cap-Verdiennes et guinée-bisséennes qui ont reçu le plus d'attention. En raison de la ténuité du débat public sur la question migratoire, la recherche apparaît sensiblement moins affectée par les aspects événementiels suscités par l'actualité migratoire et politique. Les travaux sont en revanche influencés par les paradigmes et questionnements scientifiques européens dominants : transnationalisme, diaspora, circulation migratoire, nouvelle économie de la migration, commerce ethnique, impacts et modalité des transferts financiers. Ces paradigmes sont adaptés à la situation portugaise. Ainsi, la plupart des travaux ne s'en tiennent pas à une analyse de la maturation des communautés transnationales, plusieurs travaux s'attachent à analyser la façon dont les réseaux et pratiques transfrontalières sont mobilisés dans des stratégies d'intégration dans le pays d'accueil, notamment sur le marché du travail (Gois 2006).

En sus des recherches qui abordent les productions sociales transnationales, d'autres recherches traitent des conséquences des migrations sur les pays d'accueil et d'origine. C'est le cas des études économiques sur l'impact de la main-d'oeuvre immigrée sur l'économie portugaise (Carvalho 2004; Ferreira & Rato 2000), ou encore de l'impact des transferts financiers (Justino 2007), des activités associatives (Carreiro 2007; Co 2004) et du commerce migrant (Grassi 2003) sur les pays de départ. Il faut souligner le contraste entre les conclusions des analyses traitant de ces

effets. Si la présence immigrée est jugée globalement positive pour l'économie portugaise, les effets sur les espaces de départ sont plus nuancés. Les études reconnaissent les effets positifs des transferts financiers et de l'engagement associatif des migrants mais l'impact négatif du *brain drain*.

Enfin, une dernière catégorie de travaux traite non de la migration mais des politiques associées, et notamment de la relation entre coopération et gestion des flux (Figueiredo 2005).

## **2.4. Italie : les chercheurs face à l'actualité des migrations**

Si la recherche portugaise semble relativement distancée du débat public sur le *problème migratoire*, les chercheurs italiens apparaissent quant à eux très sensibles à son actualité. Ainsi le rapport de synthèse du partenaire italien met en évidence trois pics de production scientifique sur la thématique migration et développement: 1999 qui correspond à la période d'arrivée des pateras albanais, kurdes ou tunisiens sur les côtes italiennes, 2002 qui voit l'adoption de la loi sur l'immigration Bossi-Fini et 2004 qui est une période de mise en œuvre de la politique de codéveloppement, notamment à travers l'initiative MIDA de l'OIM. Il n'est donc pas surprenant de constater que la plupart des travaux portant sur la relation et migration et développement des pays d'origine sont postérieurs à 2004. Ils traitent des dynamiques locales de codéveloppement et de l'insertion des associations de migrants dans les réseaux transnationaux et locaux (Castagnogne 2006; Stocchiero 2006). A l'instar des travaux portugais ou espagnols, la relation migration et développement est abordée en relation avec celle de l'intégration. Il faut y voir la marque de l'approche spécifique du codéveloppement en Europe du Sud associée avec la politique de coopération décentralisée (CESPI-IOM 2006). Une particularité italienne en la matière est la forte empreinte du CESPI, laboratoire de recherche en science politique basé à Rome, et celle de FIERI basé à Turin. Les travaux sont en conséquence majoritairement des travaux de sociologie politique. Sur le fond, l'approche transnationaliste et la relation entre intégration et développement restent dominantes. Enfin, en raison de l'émergence récente de cette thématique, elle ne recouvre qu'une minorité des recherches produites en Italie sur les migrations (15% des 965 titres répertoriés).

En revanche, les recherches portant directement ou indirectement sur la place des migrations dans l'économie et la société italienne apparaissent au début des années 1990, notamment sous l'égide

des organisations catholiques (Di Liegro & Pittau 1990) et connaissent un essor à partir de la fin de la décennie (Raimondi & Ricciardi 2004). Ils portent essentiellement sur le rôle des migrants sur le marché du travail italien et les dynamiques entrepreneuriales, voire sur l'impact macroéconomique. Ainsi, les immigrés auraient contribué à hauteur de 0,2% à la croissance du PIB en 2008. Ces recherches constituent près de un quart des travaux scientifiques italiens sur les migrations soit la seconde catégorie de travaux derrière ceux traitant du *problème immigré* (difficultés d'intégration, immigration clandestine, politique migratoire) qui regroupe 30% des titres répertoriés.

L'Italie partage avec les autres pays du bassin méditerranéen les autres traits du discours scientifique sur migration et développement. Les groupes étudiés proviennent essentiellement d'Afrique du Nord et de l'Ouest (Marocains, Sénégalais, Ghanéens) et d'Europe balkanique (Albanie, ex-Yougoslavie). Toutefois, contrairement aux autres pays européens ici étudiés, le phénomène migratoire n'est que très partiellement lié à l'histoire coloniale du pays<sup>15</sup>. Par conséquent, la recherche est détachée de ce passé colonial, contrairement à des pays comme la France ou la Grande-Bretagne dont le regard s'est avant tout porté sur leur « pré carré » respectifs.

Une autre spécificité partagée par les pays d'immigration récente est celle du poids prépondérant du discours scientifique sur la scène publique (48% des publications sur le phénomène migratoire sont issues du milieu académique en Italie). Le tissu associatif, bien que souvent pionniers sur ces thématiques, n'est pas en mesure de produire une proportion importante des publications. Il en va de même pour les pouvoirs publics. Enfin, les travaux sur les transferts financiers et le commerce des migrants ont reçu une attention tout aussi importante que dans le reste de l'Europe (Bacaria 2004; Crocilli Leonardo et al 1999).

## **2.5. Espagne: migration et codéveloppement**

Comme dans le reste de l'Europe du Sud, la thématique Migration et Développement n'est

---

<sup>15</sup> La communauté éthiopienne est la plus ancienne implantée en Italie mais elle n'a fait l'objet que peu de recherches

qu'apparue récemment en Espagne. Il faut souligner l'existence de travaux économiques, notamment financées par des banques, visant à mesurer l'apport de la migration sur l'économie espagnole. Toutefois, les analyses ayant trait au développement des pays d'origine sont bien plus abondantes. L'intérêt pour la thématique est également influencé par la littérature en langue espagnole produite à partir de l'Amérique Latine (Documentacion social, 2007). Les travaux traitent des aspects généraux de la relation entre migration et développement (Milans del Bosch Portoles I., Madrazo Rivas E., de la Torre Diaz F.J., 2003, Bacaria J., 1998). Ces travaux soulignent les effets pluriels (sociaux, économiques, culturels, politiques) et contrastés (négatifs et positifs) des pratiques migratoires.

La particularité espagnole réside dans le nombre important (en proportion des travaux d'études migratoires) de recherches centrées sur le codéveloppement (*codesarollo*). Ces études portent tant sur les transferts financiers effectués par les individus que sur les actions des associations d'immigrés.

La majeure partie des études porte sur les exemples marocains (Lacomba 2002; 2004) et équatoriens (Alonso Rogriguez 2004; Herrera & Torres 2003), qui constituent les deux principaux groupes d'étranger du pays, mais qui font également l'objet de la majeure partie des actions de codéveloppement dans le pays. Les travaux dessinent une image plurielle du codéveloppement en Espagne. Les actions sont mises en œuvre par des acteurs différents avec des objectifs parfois contradictoires (voir section 2.5.).

Nombre de travaux mettent en regard le travail des associations et communautés transnationales avec les dispositifs de codéveloppement de l'Etat et des collectivités territoriales espagnoles, que ce soit dans les cas Marocains ou latino-américains.

Quant aux effets de la migration sur la société d'accueil, il faut également noter deux thématiques qui sont propres à la situation de l'Espagne. La première est celle des migrants mineurs non accompagnés. Ce phénomène existe ailleurs en Europe mais la proximité du pays avec le continent africain rend ce problème particulièrement aigu en Espagne (Checa y Olmos & Arjona 2006). La seconde thématique est celle de la mémoire émigrée de cet ancien pays pourvoyeur de main-d'oeuvre et de la place de cette mémoire au regard de l'immigration actuelle. Pour autant, ces deux thématiques, bien qu'essentielles pour comprendre l'Espagne contemporaine, ont reçu un

traitement scientifique limité.

## **2.6. Synthèse : vers une recherche européenne sur la migration et le codéveloppement**

Vivifiée par la forte croissance des transferts monétaires dans le monde, la recherche sur l'impact économique des migrations a connu un récent engouement. Ces travaux ont permis une meilleure connaissance de l'impact des transferts et investissements. Ces impacts sont en eux-mêmes hétérogènes et dépendent des conditions structurelles dans lesquelles ils s'enracinent. A la suite de ce regain d'intérêt pour les pays du Sud, les travaux européens ont mis en évidence l'importance de dynamiques jusqu'ici négligées : mouvements Sud/Sud, migrations autonomes des femmes et des enfants, rôle des communautés transnationales.

L'approche en terme de codéveloppement a fortement focalisé les recherches sur « migration et développement » au Sud de l'Europe. D'une part, les chercheurs accordent une attention grandissante aux rôles des diasporas et de la circulation, et d'autre part, l'analyse porte de plus en plus sur les sociétés d'accueil. Les travaux s'ouvrent de façon sensible sur les problèmes de citoyenneté et d'intégration. Le codéveloppement, en raison de sa dimension bidirectionnelle, conduit à brouiller la limite entre intégration et développement. Jusqu'ici, les travaux sur les mobilisations politiques et l'insertion économique dans les pays d'accueil ont été analysés en termes d'intégration, tandis que les mêmes phénomènes, vus à partir des pays d'origine, sont appréhendés en termes de développement. Le codéveloppement pousse à repenser ces approches. Les difficultés d'interprétation des équipes du programme IDEM sur les limites de la littérature sur « migration et développement » sont symptomatiques de la recomposition de catégories mentales et épistémologiques.

Cette revue de la littérature amène un second commentaire. Les travaux scientifiques dans le domaine des migrations demeurent fortement liés à l'agenda politique. En conséquence, les études migratoires se sont construites à l'écart des « cœurs de disciplines » et restent déconnectées des théories sociales générales (Castles 2008). On peut se demander dans quelle mesure cela ne conduit pas à renforcer l'image des migrations comme phénomène extérieur au fonctionnement normal des sociétés, un phénomène temporaire symptôme de déséquilibres en

marge de la vie sociale sédentaire. Dans ses conditions, penser la normalité des migrations serait (aussi) un enjeu scientifique.

## Les acteurs de la société civile<sup>16</sup>

Avant d'être un discours, le codéveloppement est une pratique spontanée. Il se traduit par diverses formes d'investissements des émigrés pour le bénéfice de leur pays d'origine : investissements individuels, remises de fonds aux familles, projets collectifs de développement, transferts technologiques et de compétence<sup>17</sup>... Ces pratiques spontanées résultent d'un positionnement identitaire ou d'un parcours migratoire et ne relèvent en rien d'une réflexion idéologique. Le discours des acteurs de la société civile, que ce soit des ONG nationales ou des associations de migrants est donc un discours *a posteriori* articulé à des pratiques préexistantes. Au cours de la décennie 1990, il y a eu, à travers l'Europe, une recrudescence de projets de développement initiés par des collectifs de migrants. Cette recrudescence est elle-même liée à l'ouverture de la société civile et la politique de décentralisation conduite dans les pays de départ (Lacroix 2005, p.137). Les politiques de soutien des diasporas mises en œuvre par les pays d'accueil ou d'origine ont, par ailleurs, entraîné la multiplication d'associations de migrants. Les quinze dernières années sont donc une période de formalisation de la société civile migrante et de l'émergence de nouveaux types de discours. Mais c'est également un période où se reconstituent des relations entre ONG nationales et associations de migrants tandis que ces dernières cherchent à s'insérer formellement dans le champ de la coopération internationale. Nous traitons ici successivement cette recomposition des relations ONG/associations de migrants, puis cet effort de formalisation de nouveaux discours. Encore une fois, la situation spécifique de la Grande-

---

<sup>16</sup>En raison de l'absence de sphère publique créée autour de la question migration et développement au Portugal, le cas de ce pays ne sera pas abordé dans les parties 3 et 4. Le partenaire IDEM, le CIDAC, n'a pas été en mesure d'identifier de publications associatives ni de productions médiatiques qui permettent de témoigner de la formalisation d'un discours quel qu'il soit sur la thématique. Cette absence est, en soit, une preuve supplémentaire *en négatif* du rôle structurant de l'Etat et des politiques publiques dans la formalisation du débat public. En l'occurrence, l'absence d'intérêt public est à mettre sur le compte de l'absence de politique en la matière. Seule la recherche scientifique semble faire exception, son agenda échappant partiellement à celui des autorités publiques nationales. Toutefois, le faible nombre de publication sur le sujet et le rôle de l'ACIDI, organisme public dans le soutien des recherches existantes, sont encore une fois le signe que cette exception scientifique n'est que relative. En ce qui concerne les productions médiatiques, les seuls travaux identifiés portent sur les succès individuels de certains émigrés portugais. Ce type d'approche n'a pas été appliqué pour aborder les communautés immigrées, à l'exception de la place visible des Brésiliens dans la restauration et celle moins visible du personnel étranger dans le milieu médical. Ces dernières exceptions ne concernent que le développement induit dans le pays d'accueil. Il faut souligner cependant que depuis la réalisation de ces enquêtes, le CIDAC a été contacté par des journalistes pour aborder cette question des relations entre migration et développement, signe possible d'un intérêt émergent.

<sup>17</sup> Pour une typologie des transferts, voir Goldring L. 2004. Family and collective remittances to Mexico: a multi-

Bretagne nous conduit à lui accorder un traitement à part. Nous aborderons les cas de la France, l'Espagne et de l'Italie dans la section suivante.

### **3.1. Grande-Bretagne : le déni des ONG**

En Grande-Bretagne, l'arène des discussions sur le rôle des migrants dans le développement reste délimitée par les pouvoirs publics. Les associations de migrants les mieux implantées dans la sphère publique ont d'emblée été associées à la formulation de la politique sur migration et développement. C'est en particulier le cas de African Foundation for Development (AFFORD) ou de Asian Foundation for Philanthropy (AFP). Afford a, par exemple, rédigé plusieurs rapports en réponse au livre blanc produit par DFID en 2001, *Getting it right together* ou lors du dialogue de Haut niveau sur le développement et les migrations internationales organisé par l'ONU en 2006 (Chuku-Emeka 2006). Connection for Development (CFD) est une plateforme créée par DFID pour sensibiliser les acteurs de la migration à la question du développement et renforcer leurs capacités en ce domaine. La particularité de la Grande-Bretagne est de posséder un tissu associatif de migrants relativement important. Il est lui-même le produit de quarante ans de politique d'intégration (race relation policy). Les pouvoirs publics ont encouragé la constitution de ce champ associatif afin de représenter dans l'espace public les principaux groupes communautaires du pays. En conséquence, contrairement à ce qui s'est produit ailleurs en Europe, les organisations de migrants n'ont pas subi la tutelle des ONG nationales pour communiquer avec les pouvoirs publics. Les ONG britanniques sont elles-mêmes en retrait, absentes des débats, et n'interagissent que très peu avec le CFD. Cette dernière n'a pas pour vocation de constituer une voix des organisations de migrants auprès des ONG ou du gouvernement, contrairement au FORIM, son homologue français.

Les organisations de migrants sont elles-mêmes extrêmement diverses. Elles incluent des fédérations regroupant plusieurs associations telle AFFORD, African Foundation Stone ou, au contraire, de petites structures œuvrant au niveau local, telle que des associations villageoises transnationales. Certaines ne comptent pas plus d'un ou deux membres actifs. De même, elles couvrent une grande diversité de profils migratoires : associations de réfugiés, de femmes, de

migrants qualifiés, africaines, asiatiques, etc. Les exemples d'associations et de leurs pratiques abondent dans les différents rapports de l'équipe anglaise (note d'info, p.9).

Leurs revendications sont, en premier lieu, axées sur une réduction des coûts de la migration afin de faciliter l'établissement de liens transnationaux vecteurs de développement (note d'info, p.11) : coût des visas, des moyens de transport ou des transferts monétaires. Ces revendications sont directement liées aux priorités stratégiques de DFID en matière de transferts migratoires (section 1.1.). Par ailleurs, faciliter et soutenir les projets migratoires ne peut qu'accélérer la trajectoire des acteurs et donc leur retour dans le pays d'origine. Le retour est en lui-même, lorsque effectué dans des conditions adéquates, porteur de développement (p.13). Intégration, retour et développement sont donc des aspects interconnectés de la migration.

En second lieu, le besoin d'insérer les organisations de migrants dans les réseaux de la coopération internationale a, de longue date, été une revendication qui a soutenu la création du CFD (bilan p.34). Le secteur de la coopération en Grande-Bretagne reçoit un traitement à part. Les ONG de développement ne se perçoivent pas comme membres du champ associatif national. Cela représente, pour les organisations de migrants qui sont majoritairement ancrées dans le local, un obstacle supplémentaire pour leur reconnaissance en tant qu'acteur de développement (Afford, 2000, p.16). En conséquence, leur insertion passe par un effort d'éducation au développement dans lequel les acteurs publics et associatifs doivent intervenir.

En troisième lieu, les organisations souhaitent être mieux impliquées dans la politique de coopération. Là encore, derrière ces demandes d'inscription dans le paysage institutionnel de la coopération, se profilent les priorités politiques de DFID en matière de soutien de organisations diasporiques. La collaboration des ONG dans le cadre de l'élaboration des politiques est, par exemple, encouragée par le rapport de la Chambre Basse britannique sur Migration et Développement, repris dans le livre blanc de DFID en 2007 (United-Kingdom-House-of-Commons-International-Development-Committee 2004). Nous voyons par là l'articulation des revendications des acteurs de la société civile avec la vision politique définie par l'Etat.

Cette superposition n'est cependant que partielle et certaines associations développent un cadre conceptuel qui n'est pas partagé par les autorités, notamment lorsque l'engagement des associations empiète sur le domaine de l'intégration. Ainsi, certaines associations ont axé leur

travail sur l'idée de citoyenneté active. L'exemple cité est celui l'Eglise Méthodiste Ghanéenne Akan (Bilan p.37). La citoyenneté est une forme de mobilisation des membres de l'Eglise en relation avec le champ citoyen local, mais aussi afin d'alimenter un idéal subjectif diasporique. La citoyenneté permet dès lors de dresser un pont entre une appartenance locale et une appartenance diasporique.

Enfin, le rapport IDEM de l'équipe britannique rappelle que l'action des associations est avant tout de défendre les droits des migrants dans la société d'accueil au niveau local. Les associations de migrants mettent en avant les difficultés de la vie de migrants en Grande-Bretagne. Leur vulnérabilité juridique, leur mauvaise connaissance des droits et lois les exposent à toute sorte d'abus (notamment sur le lieu de travail). Les associations sont bien souvent le seul recours de ces personnes en situation précaire. L'exemple ici cité est celui d'une infirmière zimbabwéenne qui fut en situation d'exploitation au sein même d'un réseau communautaire (Bilan p.39). Ainsi, sans l'affirmer explicitement, le rapport britannique suggère l'importance du lien entre intégration et développement. Au-delà des apparences, il existe une continuité entre l'exemple anglais et les exemples continentaux.

## **3.2. France, Espagne et Italie: le marchandage du codéveloppement**

### **3.2.1. Les relations entre associations de migrants, ONG et pouvoirs publics**

En Europe continentale, les relations entre associations de migrants et ONG sont de l'ordre, au mieux de l'intermédiation, au pire, de la subordination. Les ONG servent à la fois de clé d'entrée et de caisse de résonance auprès des pouvoirs publics et de la sphère publique en général. Il y a plusieurs raisons qui expliquent cet état de fait.

La plus communément avancée est celle de l'insuffisante structuration du champ associatif des migrants. Il est vrai que la grande majorité des associations manque de savoir-faire en termes de demande de financement et de montage de projet, ce qui nécessite un soutien de structures mieux établies. La formation aux méthodes de conduite de projet et l'insertion dans les réseaux de la coopération font parties des principales revendications des acteurs du codéveloppement. En Angleterre, où les ONG ne jouent pas cette fonction d'intermédiation, les besoins de soutien

technique sont tout aussi importants. C'est particulièrement le cas en Espagne et en Italie où le paysage associatif immigré demeure mal structuré et avec un faible nombre d'organisations suffisamment importantes pour accéder à cet espace public. Etant donné la nature récente de l'immigration en Europe du Sud, une grande partie des associations de migrants ont pour activité principale la défense des droits et le soutien dans les démarches de régularisation. Les associations ont pour fonction essentielle d'aider à l'insertion des populations en situation précaire.

La note d'information sur l'Italie apporte des éléments qui permettent de mieux cerner l'inscription des associations de migrants dans ce champ de la coopération. Celle-ci dépend de leur mode d'organisation. Il existe trois grandes catégories d'acteurs : les individus investisseurs, les associations villageoises expatriées et les associations mixtes regroupant migrants et non migrants. L'insertion de ces dernières dans les dispositifs de cofinancement est généralement meilleure pour ces dernières étant donné la pluralité de leurs compétences et la qualité de leurs réseaux, ainsi que les garanties qu'elles offrent en matière d'objectif d'intégration. A l'inverse, les associations villageoises ont souvent un fonctionnement relativement fermé et sont moins à même de mobiliser différents types de capitaux pour réaliser leurs projets. Le faible niveau d'organisation des associations de migrants apparaît donc comme une condition importante mais insuffisante pour expliquer cette intermédiation des ONG.

Un second facteur explicatif de cette inscription des migrants dans le champ de la coopération concerne le rôle des pouvoirs publics. L'intérêt des ONG sur les questions de codéveloppement est le plus souvent suscité par les pouvoirs publics, notamment à travers des appels d'offre publics (Note d'info, Espagne, p. 46). En France, les ONG ont été invitées à participer aux débats qui ont précédé la formulation de la politique de codéveloppement au sein du Ministère des Affaires sociales (Lacroix, 2005, p.185 et s.). Ce rôle alloué aux ONG est tout autant dû à l'absence de cadre d'expression dédié aux organisations de migrants qu'à un déficit de compétence. Lorsqu'un tel espace d'expression est aménagé et permet aux associations de migrants d'intervenir dans le débat public, leur influence sur les perceptions des pouvoirs publics est réelle. Le processus de création du Forim en France confirme cette observation. Nos propres recherches (Lacroix, 2005, p. 206) ont montré que les organisations de migrants ont longtemps été exclues des débats portant sur les politiques liant migration et développement. Ce n'est qu'à la

fin des années 1990 qu'une voix s'est élevée pour revendiquer le droit de s'exprimer sur le sujet. Cet appel a été relayé par certaines ONG comme le CCFD ou l'Institut Panos. Le gouvernement a alors lancé une série de consultations qui conduisirent en 2001 à la création du Forim. La formalisation et la reconnaissance des acteurs associatifs migrants dans la sphère publique n'ont pas été sans effet sur la définition du codéveloppement en France. Cette reconnaissance s'est peu à peu accompagnée d'un abandon de l'association entre codéveloppement et politique de retour qui prévalait alors. Les associations de migrants se sont toujours élevées contre cette combinaison et revendiquent au contraire la nécessité d'associer codéveloppement et circulation, notamment en demandant la création d'un titre de séjour spécifique pour les acteurs de développement. On observe à présent en France une situation duale où le Forim joue, aux côtés d'autres ONG, à la fois un rôle de lobbying auprès des pouvoirs publics et d'appui technique aux associations de migrants qui cherchent un soutien financier. On voit donc ici que c'est autant la capacité à prendre la parole dans le débat public que la possibilité de le faire qui est en jeu. La création d'un canal d'expression réservé aux organisations de migrants leur confère une plus grande visibilité dans le débat public. La place des organisations de migrants dépend donc étroitement de leurs ressources et de leur degré de structuration mais aussi de leurs liens avec les pouvoirs publics.

### 3.2.2. Les discours des ONG et des associations de migrants

#### *Le rôle d'intermédiation des ONG*

Certaines ONG conservent un rôle paternaliste et jugent les acteurs migrants comme un des exécutant (Note d'info, Espagne, p.65). Toutefois, la majorité des ONG ont une vision plus intégrante du codéveloppement : tous les acteurs, publics ou privés, sont perçus comme jouant un rôle déterminant. Le codéveloppement a cette fonction de création d'un réseau élargi dans lequel s'insèrent les organisations de migrants (Note d'info, Espagne, p.65). En Espagne, les ONG ont un discours qui s'insère entre celui des pouvoirs publics et des organisations de migrants. A l'instar des collectivités territoriales espagnoles, elles mettent en avant le rôle positif des migrants dans le développement et la réciprocité du codéveloppement. Elles insistent davantage sur les droits des migrants. La question des droits vient comme un préalable aux actions de codéveloppement. Leur implication a suscité un véritable effort pour s'appropriier et redéfinir le

concept de codéveloppement. On trouve, par exemple, dans la note d'information du CEIPAZ la définition suivante du codéveloppement : *“l'ensemble des actions qui unissent le vécu transnational des migrants avec le processus de développement humain et trans-local à partir de la participation d'un réseau plus vaste d'acteurs, dans lequel les groupes de migrants jouent un rôle d'acteur, afin de stimuler le bénéfice mutuel”*. A travers ce travail de formalisation, les ONG jouent un rôle d'intermédiaire entre des pratiques migratoires et des politiques publiques.

Toutefois, il faut nuancer cet engagement des ONG dans la cause du codéveloppement. Tout d'abord cela ne concerne qu'une minorité d'associations. Les rapports soulignent le manque de sensibilisation des grandes ONG de développement à la thématique migration et développement. Les principales organisations versées dans le codéveloppement en Europe ont investi cette thématique soit à travers les appels d'offre publics, soit de façon spontanée, dans le prolongement de leur implication auprès des populations migrantes. Les pratiques des migrants en matière de développement constituent, pour certaines, un prolongement du travail opéré au niveau des sociétés d'accueil en matière de défense des droits et d'intégration. Elles interviennent sur les retours assistés des migrants et le renforcement des capacités des associations de migrants. En dehors de cette poignée d'organisations sensibilisées aux questions migratoires, la grande majorité des ONG de développement demeure absente du débat.

#### *Les associations de migrants : la recherche de reconnaissance par delà leur diversité*

Les organisations de migrants sont elles-mêmes d'une très grande diversité, à la mesure de la variété des expériences migratoires. Globalement, la littérature scientifique et les observations faites dans le cadre du programme IDEM permettent de distinguer deux grandes catégories d'organisations. Les premières sont des collectifs de migrants issus du même village d'origine, qui mettent leurs ressources en commun afin de réaliser un projet de développement. Ces collectifs sont, dans leur grande majorité, informels et invisibles pour les autorités. Leurs activités sont étroitement liées à la situation du village. Les secondes sont des ONG de migrants dans lesquelles on retrouve très souvent des non migrants. Certaines sont en lien avec les collectifs villageois dont elles soutiennent les projets (c'est par exemple le cas l'association marocaine « Migrations et Développement » en France), d'autres non (Asian Foundation for Philanthropy en Grande-Bretagne). Ces organisations ont un champ d'opération beaucoup plus flexible dans la

mesure où elles peuvent définir où et comment agir. Elles sont souvent dirigées par des militants syndicaux ou des réfugiés politiques disposant d'un savoir-faire en matière de mobilisation. Les jeunes ayant une formation associative sont une seconde catégorie de leader (Lacroix 2005, p.69). Leur position respective à l'égard des pouvoirs publics est par conséquent très différente. Seule la seconde catégorie est en position de produire et diffuser un discours et des revendications formalisés. Celles-ci peuvent se résumer en deux catégories : un renforcement des moyens pour agir (abaissement des coûts, formation, faciliter la circulation des acteurs de la migration, soutien financier) et la reconnaissance de leur rôle dans le champ de la coopération (participation à la définition des politiques, participation aux débats internationaux sur la coopération, création d'un statut de migrant développeur). L'émergence de ces ONG de migrants fut en grande partie suscitée par les dispositifs de codéveloppement des pays d'accueil. Nous avons vu, surtout dans l'exemple britannique, que ce discours s'aligne en partie sur la vision officielle de la relation Migration et Développement<sup>18</sup>. Le même constat est fait en France (Lacroix 2005, p.217). Les besoins de ces deux catégories diffèrent cependant. Et la seconde n'est aucunement représentative de la première. Ce décalage crée une distorsion dans la vision que les pouvoirs publics (et les chercheurs) ont des organisations de migrants. Cette distorsion s'accroît avec une tendance à la professionnalisation des acteurs de développement. La principale distorsion induite est celle d'un centrage excessif des revendications sur la situation des associations dans les pays d'accueil alors que les activités des collectifs villageois sont bien plus liées aux dynamiques sociales, économiques et politiques dans les pays d'origine. Cette tendance est à mettre en lien avec l'action des Etats du Nord qui ignore largement les réalités de terrain dans leur application. En Espagne, le CEIPAZ note une différence entre les nouvelles (Equateur) et anciennes immigrations (Marocains). Tandis que les premiers, affectés par la précarité, se concentrent sur la reconnaissance de leur rôle et la demande de sécurisation juridique de leur séjour dans la société d'accueil, les seconds, de statut plus stable, ont un discours plus axé sur les pratiques de développement et le pays d'origine.

Cependant, les rapports des différents pays font apparaître un dénominateur commun dans les

---

<sup>18</sup> Voir par exemple le rapport de AFFORD AFFORD. 2000. Globalisation and development: a diaspora dimension, Department for International Development, Londres, ou encore, en France, le rapport du Haut Conseil à la Coopération Internationale, Haut-Conseil-de-la-Coopération-Internationale. 2002. Le rôle des migrants, élément

revendications et besoins des acteurs issus de l'immigration. Que ce soit à travers la demande d'une sécurisation de leur séjour comme en Espagne ou la garantie de pouvoir circuler entre l'Europe et les pays d'origine comme en France, les organisations de migrants sont à la recherche d'une reconnaissance de leur rôle sur la base de leur engagement. En d'autres termes, les acteurs souhaitent convertir leur pratique de développement en statut de développeur. De surcroît, les associations de migrants se perçoivent comme des médiateurs transnationaux. Le codéveloppement reste un véhicule de revendication, une arène pour accroître le capital politique des acteurs et leur permettre d'influencer sur l'action publique.

# Les médias : une vision contrastée de la relation migration et développement

L'information des médias sur rôle de la migration dans le développement se révèle extrêmement contrastée. Globalement, quel que soit le pays, on peut distinguer trois formes de représentations :

- Le migrant comme menace : dans ce cas l'immigration est perçue soit comme une erreur (a blunder for which we'll pay the price, Daily Mail, 21/11/06), soit comme un poids pesant sur les ressources publiques<sup>19</sup> et l'emploi, soit comme liée à la menace terroriste.
- Le migrant comme victime : la limite entre asile et immigration de travail est souvent aisément franchie. Les migrants sont souvent perçus comme des personnes fuyant la guerre et la pauvreté du Tiers-Monde. Par ailleurs, les stéréotypes dont ils sont porteurs leur posent toute une série de difficultés, non seulement pour leur insertion mais aussi, par exemple, dans l'accès aux soins (Bilan UK, p.45).
- Le migrant comme acteur : la couverture médiatique met en avant les bénéfices que les économies d'accueil tirent de la migration, soit pour des raisons d'apport de main-d'œuvre et de compétence, soit en raison de l'esprit d'entreprise des migrants. La question de la démographie déclinante est également un sujet qui a fait l'objet d'un traitement récurrent (Bilan UK p. 47).

Les rapports, d'une façon générale, font état de l'image globalement confuse et négative dont les migrants sont porteurs. En Grande-Bretagne, le rapport du CFD synthétise les différents traits qui caractérisent la perception du migrant (Note d'info, p.4). Le phénomène migratoire est sujet à divers amalgames et confusions : migration et gens de couleurs, migration et terrorisme, migration de travail et asile, immigration temporaire et communautés installées de longue date. Par ailleurs les immigrés sont perçus comme une charge sur les ressources publiques et non comme les producteurs de richesse économique. D'un autre côté, ils sont perçus comme des

---

<sup>19</sup> par ex. le Daily mail souligne que la venue de 700 000 immigrants Est Européens entre 2004 et 2006 ont pesé sur

victimes d'une situation de détresse qu'ils doivent fuir. Les deux aspects sont très souvent liés (cf. *Immigration on trial* de Channel 4 en Grande-Bretagne, Bilan Grande-Bretagne, p. 44). Dans les deux cas, les migrants ne sont pas perçus sur un pied d'égalité avec la population du pays d'accueil. Cette distanciation est fondée sur une perception fautive de la réalité. Dès lors, ce type de discours laisse la trappe ouverte à toute sorte de fantasmes : mythe de l'invasion, de la dissolution des valeurs nationales, etc. Le décalage entre les faits présentés par les médias et les réalités statistiques est relevé à maintes reprises.

En Italie, les deux tiers des productions médiatiques recensées abordent la migration comme un problème (difficultés d'intégration, immigration illégale, racisme ou discrimination). La place des migrants dans l'économie du pays d'accueil ou dans le développement des pays d'accueil se limite à 28% des productions. Les journalistes privilégient le traitement d'histoires individuelles, plus simples à collecter et présenter que celui des systèmes et processus migratoires de plus long terme. Ce biais renforce davantage les aspects sensationnel et temporaire de la migration. Enfin, le rapport italien souligne la place mineure des médias multiculturels et ethniques dans l'espace médiatique. Ils ne sont pas en position de produire un contre discours vis-à-vis des médias généraux. En conséquence, les associations et groupes immigrés sont davantage des objets que des sujets de la sphère médiatique (Bilan, conclusion).

Les débats qui se sont tenus au Conseil de l'Europe en présence de journalistes européens ont permis d'éclaircir les conditions dans lesquelles sont construits ces discours. La Grande-Bretagne est le pays qui présente la vision médiatique la plus contrastée de la migration. Le paysage médiatique segmenté entre médias généraux et presse populaire est à l'origine de ce contraste. La pression de la ligne éditoriale d'une presse anti-immigration contribue à sous-tendre un discours axé sur la migration comme une menace pour l'emploi et la sécurité sociale. Cette pression éditoriale est également relevée par les journalistes espagnols même si la tonalité, dans ce cas, est moins ouvertement opposée à l'immigration. La place accordée aux journalistes pour traiter de la thématique est souvent trop limitée pour apporter la nuance nécessaire à une analyse de qualité. Il n'existe pas, en Grande-Bretagne comme en Espagne, de code de bonne conduite officiel ou tacite concernant le traitement des migrations. En France, il faut noter la création du club

---

les disponibilités en logement sociaux, hôpitaux, écoles ou routes, Bilan p. 49

Averroès<sup>20</sup>, une association de journalistes destinée à promouvoir la diversité dans le paysage audiovisuel. Son existence devient connue du grand public lorsque Harry Roselmack, membre du club d'origine martiniquaise, est nommé présentateur du journal de 13h de TF1 en 2006.

Toutefois, cette pression éditoriale ne suffit pas pour expliquer la tonalité souvent tranchée qui est de mise dans les médias. La construction de l'actualité est en elle-même un facteur de distorsion de la réalité migratoire. L'actualité médiatique est construite par effet d'imitation et d'entraînement, les médias étant poussé à aborder les thèmes dominants de l'actualité sous peine d'être sanctionné par une chute de l'audience. Ce mode de construction tend à privilégier les événements marquants tels que les naufrages, les arrivées massives ou les aspects sécuritaires. L'impact sur le développement n'est pas à même de susciter une telle actualité à sensation. De fait, la place des interactions entre migration et développement dans le discours médiatique, a fortiori sur un mode positif, demeure extrêmement marginale. Cette situation est plus marquée pour certains pays que pour d'autre. Par exemple, l'étude portugaise n'a identifié aucune production audiovisuelle traitant directement de cette thématique. Cette marginalité contraste fortement avec la vivacité des pratiques, analyses et discours dans les autres sphères de la société. En France, la plupart des productions audiovisuelles sur l'immigration sont faites sous forme de documentaires ou de reportages. Elles tendent à retracer les expériences individuelles des migrants dans la société d'accueil. Ce type de production prend donc le point de vue du migrant comme acteur. Ils accompagnent donc l'évolution des conditions de l'immigré à travers le temps, depuis les arrivées massives de l'immigration de travail dans les années 1970 (Géopolis, Antenne 2, 1993, Saga cités, FR3, 1996, Bilan France p.16), jusqu'à l'immigration clandestine dans les années 1990 et 2000.

Le bilan des connaissances espagnol est le seul à accorder une place importante aux médias des communautés immigrées (Bilan p. 22 et s.). Ces médias participent de la constitution d'une identité collective en migration en créant une représentation de la communauté immigrée en contrepoint de celle véhiculée par les médias nationaux. Ces médias constituent par ailleurs un espace d'expression politique où se formulent les revendications des acteurs migrants. La dimension transnationale du vécu migratoire est également une caractéristique essentielle de cet

---

<sup>20</sup> <http://www.clubaverroes.com/>

espace médiatique. Les informations concernant le pays d'origine ou les communautés installées dans d'autres pays tiers y tiennent une place majeure. Les pratiques de développement et de codéveloppement occupent donc une place importante. Le développement des médias communautaire accompagne celui des activités économiques des populations immigrées: *la croissance de l'offre des produits ethniques, l'ouverture de restaurants, le montage de spectacles artistiques, les remises, la vente d'électroménager, les banques, les services postaux, l'offre téléphonique, etc. commandent une extension des « espaces médiatiques »* (Bilan, p. 34). Ces médias ont littéralement explosés au cours des cinq dernières années et couvrent les domaines de la presse, radio, télévision et internet.

# Synthèse et recommandations: repenser le codéveloppement

Dans ce rapport de synthèse, nous avons tenté de mettre en évidence les principaux résultats du programme IDEM. Ceux-ci peuvent être résumés brièvement en sept points.

- Tout d'abord, nous avons souligné le décalage qui existe entre l'effervescence des discours politiques et scientifiques sur la question des migrations et du développement et la pauvreté des dispositifs effectivement mis en œuvre sur le terrain par chacun des Etats. Ce décalage s'explique par la suspicion qui règne à l'égard du codéveloppement dans certains pays comme la France, l'absence de volonté politique et la focalisation sur des objectifs sécuritaires.
- Les natures et les objectifs des programmes de codéveloppement diffèrent en fonction du niveau de mise en œuvre. Pour l'Etat, le codéveloppement s'inscrit dans une stratégie globale de contrôle des flux tandis que pour les collectivités territoriales, il vise à l'insertion des populations migrantes sur le territoire d'accueil.
- On constate un effort de recherche soutenu sur les relations entre migration et développement depuis ces quinze dernières années. Ces recherches sont fortement influencées par les approches politiques des pays respectifs. D'un point de vue strictement épistémologique, les approches anglo-saxonnes du transnationalisme, de la Nouvelle Economie de la Migration de Travail (NELM) ou de la « Poussée migratoire » (Migration hump), domine le champ des analyses. Seule la France se distingue avec un regard particulier sur les circulations migratoires.
- Toutefois, ces approches distinguent fortement les processus qui se situent dans les pays d'accueil et ceux d'origine. L'analyse en terme de codéveloppement, en raison de sa bidirectionnalité, tend à brouiller les frontières entre intégration et développement, ce qui laisse supposer l'émergence future de nouveaux cadres théoriques.
- L'inscription des associations de migrants dans le champ de la coopération internationale est un processus en cours. Cette insertion est elle-même encouragée par les Etats d'accueil qui sont à la recherche de partenaires diasporiques pour la mise en œuvre de leur propre

politique. Cette inscription se produit, la plupart du temps, sous l'égide des ONG nationales. Elle se traduit par l'émergence d'une catégorie d'ONG de migrants spécialisée dans le développement qui se distingue des collectifs de migrants porteurs de projets pour leur lieu d'origine.

- La formalisation d'un partenariat migrants/ONGs/Etat s'accompagne de l'élaboration d'un discours accompagnant une demande de reconnaissance. Ce discours des associations de migrants fait entrer dans un champ politique des pratiques préexistantes spontanées, informelles et apolitiques. Ce discours diffère d'un acteur à l'autre, mais est sous-tendu par la volonté de justifier une existence légitime articulée sur plusieurs Etats à la fois.
- Les travaux sur les productions médiatiques dressent un portrait somme toute inquiétant de ce que représente la relation migration et développement dans l'opinion publique en Europe. L'image de la migration donnée par les médias est ambivalente. Les migrants sont appréhendés soit comme une menace, soit comme des victimes et, plus rarement, comme des acteurs. Le traitement de la migration est également fortement empreint d'événementiel et de sensationnalisme, ce qui conduit à dépeindre le phénomène migratoire comme pathos social. Il semble difficile de contreenir à cette situation dans la mesure où elle est moins liée à une volonté éditoriale qu'à la structure même de la production de l'actualité médiatique. Dans ce contexte, la relation migration et développement est la grande absente du traitement médiatique des migrations, et ce, en dépit même de la vivacité des débats dans les autres secteurs de la société. Il est donc urgent de créer des passerelles entre ces secteurs afin de permettre une meilleure circulation de l'information.

## **5.1. Définir le codéveloppement**

Les mises en regard que permettent le projet IDEM offre une possibilité unique de clarifier la notion de codéveloppement. Tout d'abord, le codéveloppement se distingue de la thématique *Migration et Développement* en général telle qu'elle est abordée par les chercheurs. Le concept lui-même est né au sein de la sphère politique et non académique. Il est fondé sur le constat d'une action positive des migrants sur le développement de leur pays d'origine. Ensuite, il ressort de

cette comparaison que le terme de codéveloppement recouvre non une seule mais trois réalités différentes (Lacroix, 2006). Le codéveloppement désigne d'abord l'ensemble des pratiques spontanées des migrants en faveur des régions de départ: transferts individuels (envoi d'argent et de biens aux proches ou a des causes philanthropiques), transferts collectifs (projets de développement), investissements productifs (création d'entreprises, etc.). Pour plus de clarté, nous parlons de codéveloppement *par* les migrants. En second lieu, le codéveloppement désigne les politiques liant développement et contrôle des flux. Ces politiques sont avant tout conçues et mises en œuvre dans une optique de gestion globale des migrations, au niveau national ou international (politiques d'aide au retour volontaires, abaissement des coûts des transferts, aide à l'investissement et au transfert de compétence). Les migrants sont absents de ces dispositifs, sinon en tant que cible. On peut donc le qualifier de codéveloppement *pour* les migrants. La dernière catégorie de codéveloppement regroupe les diverses politiques destinées à soutenir les initiatives de développement. Il s'agit des dispositifs de cofinancement des projets, de programme de formation et de renforcement des capacités des organisations de migrants, création de plateformes associatives et internet. Ces dispositifs sont le plus souvent le fait d'autorités locales et incorporent des impératifs de bidirectionnalité (intégration). Les migrants sont souvent associés à leur mise en œuvre, notamment par le biais de consultation en amont. Il convient dès lors de parler de codéveloppement *avec* les migrants.

## **5.2. Le codéveloppement : instrument de contrôle des flux, de développement ou d'intégration ?**

Sous l'étiquette du codéveloppement sont mises en œuvre des politiques aux finalités très différentes. Il convient ici de les examiner séparément.

Le codéveloppement a d'abord été pensé en France comme un instrument pour limiter les flux en développant les zones de départ. La théorie économique classique prévoit un tassement des flux humains Sud/Nord lorsque leur sont substitués un accroissement des flux de capitaux Nord/Sud. C'est cette logique qui a prévalu lors de la mise en place des zones de libre-échange en Amérique du Nord (accord ALENA, 1994) et en Méditerranée (Accords de Barcelone, 1995). Les exemples de l'Espagne, l'Italie et du Portugal qui ont vu les flux de départ diminuer conjointement à leur

entrée dans la Communauté Economique Européenne ont servi d'argument appuyant cette thèse. Or, cette idée fut très vite invalidée par les recherches scientifiques (De Haas 2006b). Les travaux des économistes montrent que la migration s'accroît dans les premières phases du développement, alors que celui-ci déstructure les économies traditionnelles et apporte un supplément de ressource qui permet aux personnes d'émigrer (théorie de la « bosse migratoire », (Martin & Taylor 1996)). Les « murs » érigés par les Etats-Unis et l'Union Européenne signent l'erreur d'une analyse basée sur des fondements libéraux.

A partir du début des années 2000, la recherche de nouvelles formes de gestion des migrations, plus à même de générer du développement dans les zones de départ et d'accueil, mais aussi plus respectueuses des droits et du vécu des migrants, ont conduit certaines organisations internationales à promouvoir le codéveloppement dans le cadre d'une stratégie « gagnant-gagnant » (win-win). De nombreux débats ont eu lieu au niveau de l'ONU, dans le cadre du Dialogue de Haut niveau sur les Migrations et le Développement<sup>21</sup>, et du Forum Global sur les Migration Internationales (GCIM 2005). Toutefois, cette politique est passée au second rang des priorités internationales avec la crise économique globale.

Une autre justification de cette politique a été de renouveler les approches de la coopération au développement. C'est particulièrement le cas en Grande-Bretagne où le gouvernement Labour cherchait à promouvoir la lutte contre la pauvreté. Les dispositifs de codéveloppement européens ne génèrent qu'un saupoudrage trop ténu pour supporter une réelle dynamique de codéveloppement (Vaneekhaute 2002). Par ailleurs, les diverses expériences conduites rendent compte de l'insuffisante prise en compte des conditions structurelles dans les pays d'origine. Or, la recherche montre que l'impact de la migration dépend bien plus de ces conditions économiques et sociales que de la nature et les modalités de ce qui est transféré. Le programme MIDA Italie est considéré comme un succès au regard du nombre de projets conduits. Mais l'impact sur le développement fut limité par l'absence d'intégration de cette politique dans un plan de développement plus large (De Haas 2006a, p.21). Les pays de départ, mais aussi les ONG internationales, dans leur grande majorité, ne considèrent pas la migration comme un vecteur de développement mais comme le symptôme d'un mal-développement (Bakewell 2007). De

---

<sup>21</sup> <http://www.un.org/esa/population/hldmigration/>

surcroît, les budgets engagés dans le codéveloppement sont trop faibles pour intéresser les gouvernements du Sud. Pourtant, les rares exemples de politiques des Etats d'émigration incluant les organisations de migrants comptent de brillants succès. Le Plan d'électrification Rural généralisé au Maroc et le programme *tres por unos* du Mexique l'illustrent (Iskander 2006).

Enfin, les acteurs de la société civile et les collectivités locales mettent en avant la dynamique d'intégration induite par les projets de codéveloppement. Les projets sont le support d'une mise en relation entre les groupes de migrants, les autorités et les populations autochtones. Les interrelations qu'ils suscitent seraient la matrice d'une dynamique interculturelle. Le codéveloppement serait donc un mode d'insertion par l'engagement public qui n'est pas sans rappeler l'approche de Jürgen Habermas concernant l'intégration républicaine (Habermas 1998). En l'absence de recherche dédiée à cette question, il est difficile de porter un jugement sur la réalité de cette dynamique. Toutefois, diverses observations nous conduisent à nuancer cette thèse. Comme nous l'avons vu, les relations avec l'administration sont l'apanage d'une élite associative et les collectifs villageois demeurent, dans leur majorité, à l'écart des dispositifs. Des travaux sur le secteur associatif marocain en France (Lacroix 2005) et en Espagne (Ostergaard Nielsen 2006; 2009) confirme que les bénéficiaires de ces dispositifs restent capitalisés par une élite associative déjà bien établie. L'exemple des associations Ghanéennes et Sénégalaises en Italie dans la région d'Emilie Romagne est sur ce point illustratif. Ces associations bénéficient d'un soutien du programme MIDA. Il est la résultante d'une très bonne insertion des acteurs dans le tissu politique local. Des Sénégalais et Ghanéens sont à la tête des conseils consultatifs pour les résidents étrangers de Modène et Ravenne (Bilan, Italie, p.8). De plus, l'étude italienne relève que des membres sont également présents dans les principaux syndicats (CGIL et CSIL) qui ont eux-mêmes pris une part active dans les mesures de codéveloppement en Italie. Il semble donc que le soutien aux pratiques de codéveloppement procède d'une dynamique d'intégration et non l'inverse. De nouvelles recherches sont nécessaires pour aller au-delà de cette analyse de sociologie politique et permettre de voir en quoi le codéveloppement peut servir de discours légitimant la présence immigrée, y compris pour les populations qui ne participent pas directement à ces dispositifs.

### 5.3. Légitimer la présence immigrée par le développement

La figure du travailleur immigré a dominé la perception de l'immigration en Europe (Sayad 1991 (2006)). Le phénomène migratoire a été, jusque dans les années 1970, associé à la présence temporaire de travailleurs masculins et non qualifiés. Or, à partir du milieu des années 1970, la prise de conscience de l'installation durable de cette immigration de travail, la diversification des profils liée à la dynamique de regroupement familial, l'émergence d'une seconde génération, mais aussi le chômage affectant les populations immigrées, l'arrivée à l'âge de la retraite des générations arrivées dans les années 1950 et 1960... ont profondément affecté l'image de la migration. Cette perception s'est peu à peu dissociée de l'activité travail, ce qui a généré un éclatement de l'image des migrants : jeunes de banlieue, terroristes, musulmans, ou comme l'indique le rapport espagnol : *la perception de l'étranger comme quelqu'un qui a besoin d'aide a pris successivement les formes de barbare, païen, infidèle, sauvage, natif et sous-développé etc.* (note d'info, p.4). Cette évolution n'est pas uniquement liée à la mutation du phénomène migratoire, mais également au changement social en cours dans les sociétés occidentales. L'effondrement des cadres historiques de l'intégration des classes populaires (syndicats, partis de masse, etc.) a largement contribué à estomper la valeur travail des référents identitaires de premier plan au profit de valeurs culturelles (régionalisme, nationalisme). Le migrant est aujourd'hui une figure aux visages multiples mais affectée par des stéréotypes négatifs. Selon Canoy et al. (2006), l'UE a répondu à cette image négative par un cocktail de politiques restrictives (contrôle des frontières, chasse aux clandestins et réseaux de trafiquants, coopération avec les pays d'origine pour instaurer un délit d'émigration...)

Le traitement des migrants en tant qu'acteurs responsables de leurs destinées reste largement cantonné aux écrits scientifiques ou associatifs. De surcroît, les discours articulés avec les vécus des migrants bousculent les référents occidentaux de l'appartenance de groupe : multiplicité d'appartenance, circulation transnationale, multiplicité des échelles d'intégration ou de citoyenneté... Les types de projet de développement (investissements économique ou sociaux, individuels ou collectifs, mises en réseaux professionnels, microcrédit...) et leur portée (local, bidirectionnel, régional, etc.) sont eux-mêmes très divers et difficilement lisibles. Difficile dans ces conditions de construire un discours légitime au sein d'une société d'accueil sédentaire.

C'est dans ce contexte que se constitue un discours articulé sur la relation entre migration et développement. Ce discours présente le migrant développeur comme la figure légitimante de la migration comme l'a été celle du travailleur migrant. Le phénomène migratoire est dès lors associé à la notion de progrès, envisagé dans une dimension universelle, ce qui permet de contourner les écueils des identifications particularistes. Le travail des ONG, associations de migrants, collectivités territoriales et chercheurs européens a débouché sur diverses propositions de reformulation du codéveloppement plus respectueuse des pratiques, besoins et droits des migrants. Cet effort de redéfinition place la notion de réciprocité (à la fois géographique, ici et là-bas, et sociale, pour les migrants et sociétés d'ancrage) au cœur d'une dynamique participative et citoyenne. Cette nouvelle citoyenneté ancre le migrant dans un réseau élargi d'acteurs (pouvoirs publics, ONG du Nord et du Sud, autres communautés migrantes) et sur une territorialité translocale<sup>22</sup>. Dès lors, les pratiques de codéveloppement seraient pleinement intégrées dans le parcours de vie des migrants. Elles font partie intégrante d'une stratégie d'appartenance des migrants développeurs désireux de construire une *double présence* (Note d'info, Espagne, p.5). Par conséquent, les pratiques de codéveloppement poussent à redéfinir le concept d'intégration. Celle-ci n'est plus un processus d'acculturation et de recreation d'un espace social géographiquement délimité. Les acteurs définissent cette nouvelle intégration comme un processus translocal de liaison entre des territoires. Elle est liée à l'idée d'une citoyenneté cosmopolite et la reconnaissance des Droits de l'Homme. De même, le codéveloppement ne doit pas être associé au retour mais doit permettre un choix entre stabilisation, circulation ou retour (Bilan, Italie, p.3). En d'autres termes, les tenants d'un nouveau codéveloppement prônent une substitution du couple coopération/contrôle par celui de coopération/intégration. Dans cette optique, le CESPI, centre de recherche à Rome décline les objectifs du codéveloppement en trois volets : une intégration proactive et solidaire, la coopération avec les migrants sur les zones d'origine, une éducation dans les pays d'accueil sur les causes profondes de la migration (Bilan, Italie, p.7)

Le développement semble à même de fédérer un mouvement social immigré à l'échelle européenne. Le développement constitue, à l'instar de l'anti-racisme au cours des années 1980 et 1990, un point de référence qui transcende les appartenances ethniques tout en s'inscrivant dans

---

<sup>22</sup>i.e. se faisant dans une relation entre des espaces locaux d'installation et de départ.

le vécu quotidien des migrants. Les bases associatives locales des actions de développement se sont construites depuis des années autour des initiatives spontanées en faveur des régions d'origine. Enfin, les structures fédératives capables de traduire un discours commun en force de mobilisation existent dans de nombreux pays. Les ingrédients pour qu'un tel mouvement émerge sont présents (Werbner 2002). Toutefois, pour qu'une dynamique vertueuse entre développement et intégration se produise, il demeure nécessaire d'agir sur l'espace public des pays d'accueil afin de sensibiliser le grand public et influencer sur les perceptions. Cela passe, outre un renforcement des capacités des associations de migrants, par une reconnaissance institutionnelle de leur rôle et un écho médiatique à la mesure de leur engagement. Ces observations font l'objet des recommandations qui découlent de ce travail.

## **Recommandations**

Les recommandations suivantes sont le fruit des travaux du programme IDEM et des débats qui ont eu lieu à Strasbourg, lors de la conférence qui s'est tenue au Conseil de l'Europe les 20 et 21 Novembre 2008. Elles constituent des pistes de travail pour une possible stratégie à suivre en vue de promouvoir la relation entre la migration et le développement. Ces recommandations sont ici regroupées en trois grandes catégories.

### 1. Renforcer la place des associations de migrants sur l'espace public et le champ de la coopération

- Promouvoir l'accès des migrants aux circuits de la coopération internationale et du développement dans les pays d'accueil et d'origine. La constitution de plateformes associatives du type Forim ou CFD permet de doter les organisations de migrants d'une représentativité auprès des partenaires publics et privés. De telles plateformes sont à soutenir tant au niveau national qu'au niveau européen, par la création d'un Forum Européen des migrants pour l'intégration et le développement.
- Inclure les organisations de migrants dans la définition des plans de développement dans les pays de départ. Il convient d'inscrire ces organisations dans une dynamique plus large de collaboration avec les secteurs associatifs et privés.
- Renforcer les ressources et compétences des migrants au sein du tissu associatif

européen. Répondre aux besoins spécifiques de formation en vue d'améliorer le travail des acteurs sans qu'un processus de professionnalisation n'entraîne une rupture entre ces acteurs et les bases sociologiques du développement.

## 2. Agir sur les discours médiatiques

- Mettre à disposition des journalistes une information actualisée et centralisée. Création d'un site internet accueillant un forum d'information sur la migration et le développement. Il serait possible de s'appuyer sur l'expérience des sites existant visant à publiciser les offres de transfert d'argent.
- Réitérer des rencontres entre journalistes, pouvoirs publics et associations (Club Averroes, etc.) afin de consolider des réseaux médias/associations/migrants.

## 3. Adapter l'action publique

- Sensibiliser les collectivités territoriales aux actions de coopération décentralisée incluant les populations migrantes vivant sur le territoire. Dans cette optique, il convient de réfléchir sur l'insertion de la thématique du codéveloppement dans le travail des conseils des conseils de quartier ou des conseils consultatifs des étrangers existants.
- L'intégration, dans sa dimension cosmopolite et multi-scalaire, doit être un objectif prioritaire des actions de codéveloppement.
- Adapter les soutiens financiers aux compétences spécifiques des migrants.

## Bibliographie

- AFFORD. 2000. Globalisation and development: a diaspora dimension, Department for International Development, Londres
- Alonso Rogriguez JA, ed. 2004. *Emigración, pobreza y desarrollo*. Madrid: Los Libros de la Catarata. 230 pp.
- Bacaria J, ed. 2004. *Migración y cooperación mediterráneas. Transferencias de los emigrantes residentes en España e Italia*. Madrid: Icaria. 168 pp.
- Bakewell O. 2007. Keeping them in their place: the ambivalent relationship between development and migration in Africa. In *IMI working papers series*. Oxford: International Migration Institute
- Black R. 2004. Migration and pro-poor policy in Africa. p. 27. Brighton: Development research centre on migration, globalisation and poverty
- Canoy M, Beutin R, Horvath A, Hubert A, Lerais F, et al. 2006. Migration and public perception. p. 41: Bureau of European Policy Advisers (BEPA), European Commission
- Carreiro MJ. 2007. Dinâmicas Transnacionais protagonizadas por Associações de Migrantes guineenses em Portugal p. 28: Centro de Investigação e Estudos em Sociologia
- Carvalho LX. 2004. Impacto e Reflexos do Trabalho Imigrante nas Empresas Portuguesas - Uma Visão Qualitativa, Alto Comissariado para as Imigrações e Minorias Étnicas, Lisbonne
- Castagnogne E. 2006. Migranti per il Co-sviluppo tra Italia e Senegal. Il caso dei senegalesi a Torine e provincia. p. 39: CESPI
- Castles S. 2008. Understanding global migration: a social transformation perspective. In *IMISCOE Conference on theorie and social change*. University of Oxford
- CESPI-IOM. 2006. Quale politica a partire dal basso su migrazioni e sviluppo? il caso della Catalogna e delle città francesi. In *Séminaire organisé par le CeSPI, programme développement et circulation migratoire financé par l'OIM et la Coopération italienne, Région Emilie-Romagne*. Roma
- Charef M. 1999. *La circulation migratoire marocaine un pont entre deux rives / Mohammed Charef*. Rabat: Edition Sud Contact. 312 pp.
- Checa y Olmos F, Arjona A, eds. 2006. *Menores tras la frontera*. Madrid: Icaria. 309 p.
- Co J. 2004. As Associações das comunidades migrantes em Portugal e a sua participação no desenvolvimento do país de origem: o caso guineense. SOCIUS – Centro de Investigação em Sociologia Económica e das Organizações
- Crocilli Leonardo, Mondovi Stefano, Dario S. 1999. *Lontano da casa. Albanesi e Marocchini in Italia*. Roma: CIDIS/ALISEI
- Daum C. 1998a. Développement des pays d'origine et flux migratoires : la nécessaire déconnexion. *Hommes et Migrations*:58-72
- Daum C. 1998b. *Les associations de Maliens en France. Migrations, développement et citoyenneté*. Paris: Karthala
- De Haas H. 2006a. Engaging diasporas. How governments and development agencies can support diaspora involvement in the development of their origin countries, International Migration Intitute (IMI), University of Oxford, for OXFAM NOVIB
- De Haas H. 2006b. Turning the tide? Why 'development instead of migration' policies are bound to fail. p. 38: International Migration Institute, University of Oxford

- De Tapia S. 1996. Echanges, transports et communications : circulation et champs migratoires turcs. *Revue Européenne des Migrations Internationales* 12:45-71
- De Tapia S. 2008. *Système migratoire euroméditerranéen*. Strasbourg: Editions du Conseil de l'Europe. 130 p.
- DFID. 1997. Eliminating world poverty: a challenge for the 21st century. *Livre blanc*, Department for International Development, Londres
- DFID. 2007. Moving out of poverty: making migration work better for people, Department For International Development, London
- Di Liegro L, Pittau F. 1990. *Il pianeta immigrazione : dal conflitto alla solidarietà*. Roma: Dehoniane. 502 pp.
- Ferreira EdS, Rato H. 2000. *Economia e Imigrantes. Contribuição dos Imigrantes para a Economia Portuguesa*. Lisbonne: Celta, Oeiras. 99 pp.
- Figueiredo JM. 2005. Fluxos Migratórios e Cooperação para o Desenvolvimento: realidades compatíveis no contexto europeu?, Alto Comissariado para as Imigrações e Minorias Étnicas, Lisbonne
- Fonseca L, Malheiros J, Silva S. 2005. Portugal. In *Current immigration debates in Europe: a publication of the european migration dialogue*, ed. J Niessen, Y Shibel, C Thompson. Brussels: Migration Policy Group
- Gauthier C. 1998. Sociabilités et commercialisations des mobilités migratoires marocaines. *Revue européenne des Migrations Internationales* 13:183-210
- GCIM. 2005. Migration in an interconnected world: New directions for action. *rapport*, Global Commission on International Migration, Genève
- Gois P. 2006. Emigração Cabo Verdiana para (e na) Europa e a sua inserção em Mercados de Trabalho Locais: Lisboa, Milão e Roterdão, Alto Comissariado para as Imigrações e Minorias Étnicas, Lisboa, Lisbonne
- Goldring L. 2004. Family and collective remittances to Mexico: a multi-dimensional typology. *Development and Change* 35:799-840
- Gonin P. 1997. *D'entre deux territoires. Circulations migratoires et développement entre le bassin du fleuve sénégal et la France*. HDR. Université des sciences et techniques, Lille. 384 pp.
- Grassi M. 2003. *Rabidantes: Comércio Espontâneo Transnacional em Cabo Verde*. Lisbonne: ICS
- Gubert F. 2000. *Migration et gestion collective des risques. L'exemple de la région de Kayes (Mali)*. doctoral thesis. Université d'Auvergne
- Guengant J-P. 1996. Migration internationale et développement : les nouveaux paradigmes. *REMI* 12:107-21
- Habermas J. 1998. *L'intégration républicaine, essai de théorie politique*. Paris. 386 pp.
- Haut-Conseil-de-la-Coopération-Internationale. 2002. Le rôle des migrants, élément essentiel d'une politique de coopération. *Avis*, Haut-Conseil-de-la-Coopération-Internationale, Paris
- Héran F. 2007. *Le temps des immigrés: essai sur le destin de la population française*. Paris: Le Seuil
- Herrera G, Torres A, eds. 2003. *Transnacionalismo. Migración y Ciudadanía: el caso de Ecuador*. Madrid: FLACSO- Sede Ecuador y el Plan Migración
- Iskander NN. 2006. *Innovating government: Migration, Development and the state in Morocco and Mexico 1963-2005*. Massachusetts Institute of Technology. 451 pp.
- Joppke C. 1999. *Immigration and the Nation-state: The United States, Germany, and Great Britain*. Oxford: Oxford University Press. 356 p.

- Justino D. 2007. Remesas e desenvolvimento; Migração circular a apoio à internacionalização das empresas. In *Imigração: Oportunidade ou ameaça?*, ed. A Vitorino, pp. 233-50. Lisbonne: Principia
- Kapur D. 2005. Remittances: the new development mantra? In *Remittances: development impact and future prospects*, ed. SM Maimbo, D Ratha, pp. 331-60. Washington: World Bank, IRDB
- Lacomba J. 2002. Los efectos de la emigración sobre el desarrollo. El caso de las migraciones en Marruecos. *Congreso de la Inmigración en España*, pp. 469-80. Grenade: Université de Grenade
- Lacomba J. 2004. *Migraciones y desarrollo en Marruecos*. Madrid: IUDC-Los Libros de la Catarata. 288 p.
- Lacroix T. 2005. *Les réseaux marocains du développement : géographie du transnational et politique du territorial*. Paris: Presses de Sciences Po
- Ma Mung E, , Dorai MK, , Hily M-A, et al. 1998. Bilan des travaux sur la circulation migratoire. Rapport final, commandé par le Ministère de la Solidarité et de l'Emploi, Direction de la Population et des Migrations (DPM). *Rapport*, Centre National De La Recherche Scientifique Cnrs.
- Migrations Internationales Espaces Et Sociétés Migrinter (Poitiers), Poitiers
- Ma Mung E, Boubakri H, Lazaar Mh, Robin N, Tapia Sd, et al. 1996. *Mobilités et investissements des émigrés Maroc, Tunisie, Turquie, Sénégal*. Paris: L'Harmattan. 272 pp.
- Marie CV. 1996. L'Union Européenne face aux déplacements de populations. Logiques d'Etat face aux droits des personnes. *Revue européenne des migrations Internationales* 12:169-209
- Martin P, Taylor JE. 1996. The Anatomy of a Migration Hump. In *Development Strategy, Employment, and Migration: Insights from Models*, ed. JE Taylor, pp. 43-62. Paris: OECD, Development Centre
- Montagne-Villette S, ed. 1991. *Espaces et travail clandestins*. Paris: Masson. 157 pp.
- Nair S. 1997. Rapport de bilan et d'orientation sur la politique de codéveloppement liée aux flux migratoires. *rapport au gouvernement*, mission interministérielle "Migrations/codéveloppement", Paris
- Ostergaard Nielsen E. 2006. Codevelopment: collaboration or Co-option? Transnational civic engagement of Moroccan associations in Catalonia. In *European Dynamics of Citizenship. Public policies and migrant activities*. Budapest
- Ostergaard Nielsen E. 2009. Policies and perceptions of transnational civic engagement among Moroccan migrants in Catalonia *Journal of ethnic and migration studies* à paraître
- Ozden C, Schiff M, eds. 2007. *International migration, economic development and policy*. Basingstoke: World Bank, Palgrave Macmillan. 299 p.
- Peraldi M, ed. 2001. *Cabas et containers, activités marchandes informelles et réseaux migrants transfrontaliers*. Paris, Aix en Provence: Maisonneuve et Larose, Maison Méditerranéenne des Sciences de l'Homme. 361 p.
- Raimondi F, Ricciardi M. 2004. *Lavoro Migrante, esperienze e prospettive*. Roma: Derive e Approdi
- Reed H, Latorre M. 2009. The economic impact of Migration on the UK Labour Market. p. 38: Institute for Public Policy Research
- Sayad A. 1991 (2006). *L'immigration ou les paradoxes de l'altérité, 1. l'illusion du provisoire*. Paris: Raisons d'agir. 217 p.

- Solomos J. 2003. *Race and racism in Britain*. Basingstoke: Palgrave-Macmillan
- Stocchiero A. 2006. Il capitale sociale transnazionale dei migranti sengalesi è un vettore di co-sviluppo? , p. 25: CESPI
- Tarrius A. 2002. *La mondialisation par le bas: les nouveaux nomades de l'économie souterraine*. Paris: Balland. 168 p.
- United-Kingdom-House-of-Commons-International-Development-Committee. 2004. Migration and Development: How to make migration work for poverty reduction. *Rep. 6*, United Kingdom House of Commons International Development Committee, London
- Vaneeckhaute H. 2002. El codesarrollo, de un proceso histórico de oportunidades y desarrollo hacia una herramienta más de explotación y subdesarrollo. Pangeas
- Werbner P. 2002. *Imagined Diasporas among Manchester Muslims*. London: James Currey. 306 p.
- World-Bank. 2007. Remittance trends 2006, World Bank, Washington